RAPPORT D'ACTIVITE

2018

Réseau CIVAM
58 Rue Régnault
75013 Paris
01 44 88 98 58

Association fédérative des groupes CIVAM
Reconnue d'intérêt général,
Agréée Entreprise solidaire

Sommaire

RAPPORT MORAL **p. 04**

MISSIONS GÉNÉRALES **p. 07**
VIE DE RESEAU CIVAM p. 07
COMMUNICATION p. 08
PORTAGE POLITIQUE p. 09
PARTENARIAT p. 11
FORMATION p. 12
EVALUATION p. 14

PROJETS DES COMMISSIONS **p. 16**
AGRICULTURE DURABLE ECONOME ET AUTONOME p. 18
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET MULTIFONCTIONNALITE p. 26
ACCUEIL ET ECHANGES EN MILIEU RURAL p. 30
TRANSMISSION ET CREATION D'ACTIVITES AGRICOLES ET RURALES p. 33
ACCOMPAGNEMENT p. 37

MOYENS **p. 41**
VIE ASSOCIATIVE DE RESEAU CIVAM p. 41
COMMISSION PARITAIRE p. 42
CONSEIL D'ADMINISTRATION p. 43
MEMBRES DU RESEAU CIVAM p. 44
MOYENS HUMAINS ET ORGANISATION p. 46
MOYENS FINANCIERS p. 47

RAPPORT MORAL

Après 2 premières années déficitaires suite à la fusion ayant conduit à la création de Réseau CIVAM, l'année 2018 se termine sur un résultat positif. Ce résultat, qui était loin d'être assuré il y a encore quelques semaines, est issu d'une attention particulière de l'ensemble de l'équipe salariée et des administrateurs de Réseau CIVAM. Il confirme également la pertinence de notre regroupement et l'efficience d'une structure nationale consolidée. Mais ce résultat a aussi sa contrepartie avec une équipe fortement mise à contribution et certaines actions stratégiques qui ont dû être reportées à 2019 comme l'embauche de notre chargée de communication. Nous pouvons considérer que Réseau CIVAM permet de se projeter dans l'avenir tout en confortant l'appui à nos groupes.

Si la structure financière s'améliore, le portage politique de notre réseau national est toujours aussi précaire. Les sollicitations ne diminuent pas, signe d'une reconnaissance tant par nos partenaires que par les institutions, mais le renouvellement des administrateurs nationaux est toujours aussi fragile. Le renforcement de l'appui aux groupes, en particulier grâce à nos actions en matière d'échanges de pratiques sur l'accompagnement collectif et l'animation des diverses commissions thématiques, permet de développer la cohésion et la dynamique de réseau. Mais ces actions mobilisent et ciblent souvent plus de salariés de nos groupes que d'administrateurs. Notre réseau a toujours su revendiquer son origine d'éducation populaire et l'autonomie décisionnelle de ses adhérents mais force est de constater que nos groupes délèguent de plus en plus leurs participations au réseau à leurs animateurs. Les sujets abordés sont bien sûr de plus en plus complexes et nécessitent du temps pour se les approprier, mais l'investissement de nos adhérents est indispensable pour garantir que les actions que nous portons soient en phase avec leurs réalités quotidiennes. Réseau CIVAM doit s'interroger en permanence sur les conditions garantissant la pérennité de ses principes fondateurs d'éducation populaire, il doit également mettre en œuvre les moyens de ses ambitions car il ne suffit pas de revendiquer l'éducation populaire pour en faire une réalité ! Sans cela nous perdrons toute spécificité par rapport aux autres structures de développement existantes.

Réseau CIVAM doit aller au-delà de la simple addition de ses membres et permettre à ses adhérents d'avancer plus loin dans leurs réflexions grâce à ses méthodes d'éducation populaire. Un renouvellement régulier des administrateurs de Réseau CIVAM est indispensable pour garantir une représentation cohérente du réseau et enrichir les projets que nous portons pour nos adhérents. Le renouvellement permanent de ce portage politique est la condition indispensable pour permettre a nos salariés de rester en phase avec notre réseau. Ce renouvellement est également un enrichissement pour nos administrateurs qui peuvent ainsi mieux cerner les enjeux nationaux, comprendre comment leurs actions locales peuvent y répondre et confronter leurs expériences avec d'autres contextes. Cet enjeu n'est pas nouveau, et encore moins spécifique, pour notre réseau national mais il devient urgent d'y répondre car plus que les thématiques que nous travaillons, c'est la manière de les aborder qui rend notre approche pertinente !

Quentin Delachapelle, Président

FAITS MARQUANTS 2018

Vie du réseau

L'organisation actuelle des commissions de Réseau Civam résulte de la fusion conçue dans une logique d'agrégation des commissions existantes dans les réseaux antérieurs et de repositionnement des salariés. Aujourd'hui de nombreux recoupements existent dans les projets conduits au sein de ces commissions. Il est fait le constat d'une multiplication des sollicitations. Là encore, elle reflète la reconnaissance de l'expertise du réseau en la matière, mais elle nous impose d'avoir une vision claire des finalités et priorités du projet de Réseau Civam sur ces thématiques. Ainsi, le CA a validé le fait de réinterroger les priorités du projet politique de Réseau Civam, d'ajuster si nécessaire la répartition des missions des salariés pour améliorer la cohérence des postes et améliorer la lisibilité interne et externe de l'organisation et enfin rééquilibrer la visibilité et la cohérence interne et externe des deux grands axes du projet du réseau et leur portage politique. Un travail avec les groupes du réseau a été réalisé pour affiner le diagnostic en 2018.

Partenariats

La collaboration avec le Collectif InPACT a été très soutenue en 2018 avec d'une part la contribution active de Réseau CIVAM à la finalisation du nouveau socle commun « *Nous sommes le pôle InPACT* » et d'autre part l'engagement dans l'organisation du Printemps d'InPACT qui s'est déroulé du 18 au 20 mai 2018.
L'implication de Réseau CIVAM dans la relance et l'animation de la Plateforme Pour une autre PAC a été très importante cette année, avec d'une part la présidence de ce collectif national assurée par Quentin Delachapelle, et l'implication forte de Jacques Morineau dans les groupes de travail.
Enfin, la coopération avec la FNCUMA et TRAME a également été confortée notamment par un travail commun et partagée sur la Loi EGAlim et plus singulièrement par le plaidoyer commun pour la reconnaissance de l'agriculture de groupe.

Projets

L'année 2018 a été marquée par la fin du projet MAGPRO - Clés de réussite et impacts territoriaux des magasins de producteurs, avec l'organisation du séminaire final qui a réuni près de 120 personnes et de nombreux groupes du réseau. Réunis pendant 3 ans autour du projet, piloté par Réseau CIVAM et l'AFIPaR, 18 partenaires issus du développement agricole et rural, de la recherche et de l'enseignement agricole ont choisi d'explorer ce mode de commercialisation en plein essor avec pour objectif de produire des repères techniques, économiques, stratégiques, financiers et organisationnels permettant de favoriser le développement des magasins de producteurs, en cohérence avec leur réalité territoriale.
En parallèle de nouveaux projets dans le cadre de financement européen (MCDR) ont été validés, sur les dynamiques territoriales, sur la transmission, sur le genre en agriculture et enfin sur la co-construction (et la gestion) des politiques publiques territoriales.

Evénement

L'année 2018 a été marquée par l'organisation du Printemps d'InPACT du 18 au 20 mai 2018. Même si nous sommes déçus de la participation au regard de nos attentes, cet événement a permis d'apporter de l'énergie, de l'enthousiasme à nos travaux, de renforcer les liens entre les membres de nos structures et d'amorcer la mise en visibilité du collectif national InPACT.

Au niveau national

Quentin Delachapelle est réélu président de Réseau CIVAM à l'AG de Mai 2018, et assure la présidence de la Plateforme pour une autre PAC. Fin octobre 2018, Chloé Marie quitte son poste de coordinatrice « alimentation » et elle est remplacée par Coline Aquilina.

Fondation
Jean Jaurès
IDDRI
DÉVELOPPEMENT DURABLE &
RELATIONS INTERNATIONALES
ACCÉLÉRONS
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Vers une Europe sans pesticide
Enjeux alimentaire et climatique
d'une Europe agroécologique en 2050
Mardi 18 décembre 2018 -
Assemblée Nationale, Salle Victor Hugo
JACQUES
MORINEAU
PASCAL

MISSIONS GÉNÉRALES

VIE DE RESEAU

Réseau CIVAM est composé de 130 groupes et fédérations animés par 250 salariés. Réseau CIVAM coordonne la vie du réseau. Il favorise la communication interne, accueille les nouveaux groupes, accompagne les groupes du réseau dans leur développement, organise des réflexions à l'échelon national (renouvellement des administrateurs, pilotage associatif…), participe à la commission paritaire (via ses administrateurs).

Réseau CIVAM assure aussi les missions de veille, prospective, capitalisation et représentation pour le réseau. Réseau CIVAM entend par ses actions permettre au réseau des CIVAM d'être en capacité d'imaginer, de tenter, de créer, de tester des idées et des projets partout en France. Il porte la parole et les idées du réseau des CIVAM. Réseau CIVAM fait le lien entre les différents thèmes traités dans le réseau. Il favorise le respect, la communication, l'interconnaissance et les échanges entre groupes. De par son écoute active, il repère, recense, analyse, diffuse et porte les initiatives et les projets des groupes. Enfin il soutient et accompagne le réseau dans ses évolutions que ce soit dans le fonctionnement ou dans ses sujets d'action. En favorisant l'expression des membres et la construction d'une parole commune, il maintient le sens qui permet à des groupes engagés dans des territoires divers de continuer à faire réseau.

En 2018, Réseau CIVAM :

- a invité le 8 février et le 8 octobre 2018 le comité des régions (qui regroupe les présidents et coordinateurs des fédérations régionales) à une journée d'échanges d'une part sur
- a accompagné les fédérations régionales CIVAM impactées par le réforme territoriale, dans leur processus de rapprochement structurel (Nouvelle Aquitaine, Normandie)
- a proposé un séminaire des administrateurs de 2 journées les 6 et 7 novembre 2018
- a suivi les travaux sur la restructuration nationale des branches d'activités
- a collaboré avec les structures d'InPACT pour mettre en œuvre une formation des administrateurs bénévoles
- a entamé un travail de réflexion politique et organisationnelle sur la réorganisation interne des commissions nationales pour mieux répondre aux attentes des groupes CIVAM

Salariés référents : David Fimat, Vincent Dulong **Mais aussi** : Ghenima Ait Ouazzou
Administrateurs référents : Conseil d'administration
Financement : CasDAR, FDVA, Opcalim, autofinancement
Représentation : CA de Réseau CIVAM

Pour en savoir plus sur la vie associative et du réseau
Rapport d'activité 2018, rapport financier 2018, compte-rendu de l'Assemblée Générale 2018
Compte rendu du comité des régions du 8 février et du 8 octobre
Compte rendu du séminaire des administrateurs nationaux des 6 et 7 novembre 2018(sur demande)

COMMUNICATION

En 2018, 4 numéros de la **LAD (Lettre de l'agriculture durable**) ont été produits, publiés et envoyés à 1140 lecteurs dont 1000 adhérents. Trimestriel papier de 12 pages, la LAD accorde une large place :

- aux témoignages d'agriculteurs en marche vers des systèmes plus économes et plus autonomes au sein du réseau, qu'ils soient installés dans le bocage et les plaines de l'Ouest, en moyenne montagne ou près de la Méditerranée (pages 4 et 5 pour les systèmes pâturants, 6 et 7 pour les systèmes avec cultures) ;
- aux initiatives des groupes du réseau en matière de SPEA (pages 2 et 3) ;
- aux politiques publiques (pages 8 et 9) ;
- *'International', 'Installation' (depuis 2018)*, *'Tribune'*, *'Repères'* ou *'Écho de la recherche'* (p. 10-11) ;
- Nouvelles publications, formations et rendez-vous du Réseau (page 12).

Tous les ans, un numéro augmenté de 4 pages contient un mini-dossier. En 2018 : *"Transaé : le travail à la loupe"* (LAD 85) ; en 2019 : *"Place des travailleurs de genre féminin dans la transition"* (titre provisoire).

8 newsletters intitulées « **La lettre Web de l'agriculture durable** » ont été diffusées à 1150 abonnés et à tous les organismes agricoles. Cette lettre informatique régulière permet d'être en prise avec l'actualité pour donner à voir les nouvelles ressources livresques ou vidéos produites par le Réseau (ou les réseaux proches) sur les systèmes de production plus économes et autonomes, et de rappeler les rendez-vous et formations à venir.

Les premiers travaux de refonte du site Internet de Réseau CIVAM ont été initiés. Faute de temps, nous avons été dans l'obligation de mettre en pause la démarche. Une vidéo de présentation des CIVAM a été réalisée grâce à l'appui d'un documentariste.

De nombreux articles ont été repris dans la presse nationale (Libération, France Agricole, l'Avenir Agricole…).

Enfin, réseau CIVAM a coordonné l'opération « De ferme en ferme » pour l'année 2018 avec 600 fermes participantes et plus de 400 000 visites sur le dernier Week End d'avril.

Salariés référents : Vincent Dulong, Chloé Marie, Jean-Marie Lusson, David Falaise, Laurie Barant
Administrateurs référents : Antoine Delahais, Fabrice Bouin, Nathalie Barthe, Maryvonne Blin (LAD)
Financement : CasDAR, autofinancement
Représentation : ADIR

POUR EN SAVOIR PLUS :

Lettre de diffusion trimestrielle de Réseau CIVAM. Inscription en ligne sur www.civam.org
TranRural initiatives : http://www.transrural-initiatives.org- Abonnement sur demande auprès de l'ADIR
Sur la toile : www.civam.org, www.agriculture-durable.org, www.agriculture-moyenne-montagne.org, www.agricultures-alternatives.com
Vidéo de présentation : : https://youtu.be/ZglpYFD_Crw
Revue de presse : https://www.entraid.com/articles/civam-trame-fncuma-la-pac-apres-2020-doit-integrer-agriculture-de-groupe , https://www.liberation.fr/debats/2018/12/06/pour-une-politique-agricole-et-alimentaire-commune-juste-saine-et-durable_1696370 , https://www.liberation.fr/debats/2018/10/16/un-an-apres-le-discours-de-rungis-les-promesses-du-president-sont-sans-suite_1685457

PORTAGE POLITIQUE

Les CIVAM ont un projet pour les campagnes et l'agriculture. Si ce projet se décline localement par les initiatives des groupes, au niveau national, il s'agit de construire et porter une vision partagée pour faire évoluer les politiques et permettre dans les campagnes un contexte favorable aux initiatives et à une agriculture durable, multifonctionnelle et inscrite dans les territoires. Réseau CIVAM collecte des initiatives au sein de ses commissions et dans ses échanges réguliers avec le réseau pour capitaliser et contribuer ainsi aux politiques publiques nationales et européennes.

En 2018

Réseau CIVAM a participé à des rencontres ministérielles régulières avec le cabinet du Ministre Nicolas Hulot le 9 février, avec le cabinet de Stéphane Travert le 20 février, et ensuite avec le cabinet de Didier Guillaume.

Dans ce cadre de la Loi EGAlim, Réseau CIVAM a assuré :

- L'analyse d'une partie des plans de filières au regard de la rémunération du producteur, de la transparence de la filière, de la prise en compte des ressources naturelles et de la biodiversité, de l'autonomie alimentaire, de la relocalisation territoriale de la production... Cette analyse a permis d'établir un argumentaire que les paysans CIVAM ont pu porter dans leur filière respective.

- Le plaidoyer sur le projet de loi de mars à octobre 2018 qui a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie de l'équipe nationale des salariés et de membres de notre Conseil d'Administration. Nous nous sommes concentrés sur trois thèmes centraux : les systèmes de production autonomes et économes (et la répartition de la valeur ajoutée), le droit à l'alimentation et enfin l'agriculture de groupe (avec nos collègues de TRAME et de la FNCUMA). Nous avons participé aux auditions parlementaires ainsi qu'aux rencontres ministérielles et parlementaires pour lesquelles nous étions sollicités. Par ailleurs, nous avons conduit une action accrue auprès de Dominique Potier, du cabinet du 1er Ministre et de l'Elysée pour obtenir un article de loi reconnaissant l'agriculture de groupe.

Réseau Civam a notamment réalisé une synthèse des travaux en atelier, des contributions des commissions nationales, du conseil d'administration et du comité des régions. Intitulée *"Etats Généraux de l'Alimentation : 10 propositions pour réussir les transitions alimentaire et agro-écologique"*, la publication de 24 pages a été tirée en avril à 500 exemplaires. Elle propose d'agir à différents niveaux : agriculteurs, démarches collectives, recherche, collectivités, territoires et Etat. Réseau Civam a assuré la diffusion auprès de parlementaires ciblés, des partenaires, des ministères et de l'Elysée. Les FRCivam ont assuré la diffusion auprès des partenaires locaux (élus locaux, conseils régionaux, projets alimentaires territoriaux, ...). Les retours de certaines collectivités ont été excellents, allant jusqu'à suggérer à leurs services de mettre en œuvre les propositions.

L'année 2018 a également été mouvementée sur le plan des produits phytosanitaires, avec d'une part, la traduction de promesses de campagne du président de la république (retrait de substances préoccupantes, séparation vente conseil …) et d'autre part, le vote des États membres en faveur d'une nouvelle autorisation pour cinq ans du glyphosate le 27 novembre 2017. Les différents travaux (rapport d'inspection des 3 Ministères Santé, Agriculture et Ecologie, plan phyto, plan de sortie du glyphosate), ont abouti à une nouvelle réforme du plan Ecophyto pour aboutir à sa version 2 +, soumise à la consultation publique le 20 novembre 2018. L'intégration des pouvoirs publics de la santé s'accompagne de nouvelles mesures visant à protéger les populations des risques dus aux expositions aux pesticides (population agricole et générale). Réseau Civam a suivi le processus de manière très active (Comités d'Orientation

Stratégique le 15 février, 25 avril ; rendez-vous à Matignon le 3 juillet). A 3 reprises, le Ministère a ainsi sollicité le réseau pour organiser une visite de ferme du Ministre Stéphane Travert sur le thème du désherbage et de l'accompagnement collectif. Malheureusement, malgré une réactivité exceptionnelle des équipes CIVAM locales et régionales, la visite n'a pas pu aboutir compte tenu d'un agenda ministériel saturé.

Les travaux du groupe sur la séparation vente conseil ont également démarré en 2018 avec 3 groupes de travail et Réseau CIVAM a participé à 2 d'entre eux (les 12 juillet et 14 novembre).

En parallèle, Réseau CIVAM a continué à suivre les travaux du réseau Dephy en participant à son comité stratégique (les 13 février, 19 juin, 29 novembre) ainsi qu'à son séminaire de communication qui s'est tenu à la Cité de la Sciences sur 2 jours les 13 et 14 novembre. Ce séminaire a été l'occasion de présenter les démarches d'accompagnement CIVAM (présentation de Mélissa Dumas).

Salariés référents : Vincent Dulong, Goulven Le Bahers, Alexis De Marguerye
Administrateur référent : CA
Financement : CasDAR, MEDDE, Fondation de France, Fondation Carasso, autofinancement
Représentation : Cabinet du MAA[1], MTES[2], Comité National de l'Installation et de la Transmission, Comité de pilotage et comité d'évaluation de l'Agro-écologie, Comité de pilotage des GIEE, Ecophyto, Cluster herbe du Massif Central, Groupe de travail sur le CasDAR…

POUR EN SAVOIR PLUS :
Sur demande : note de synthèse des propositions CIVAM pour les ateliers 2, 11 et 14 des EGA, cahier de propositions de Réseau CIVAM sur les EGA, note sur l'interdiction du glyphosate d'ici à 2020

[1] Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
[2] Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

PARTENARIATS

La diversité des initiatives portées par les CIVAM permet à Réseau CIVAM de dialoguer avec des partenaires très variés. A son niveau, Réseau CIVAM travaille en partenariat avec les acteurs de l'environnement, du social, de l'économie, de la solidarité et bien évidemment du développement agricole et rural qu'ils soient institutionnels, décideurs, associatifs, fondations, prescripteurs…

Les CIVAM sont ouverts et solidaires et souhaitent une participation éclairée des autres acteurs de la vie rurale. Dans cette optique, Réseau CIVAM, en fonction des chantiers qu'il mène, s'efforce d'y associer des acteurs institutionnels, de la recherche, de l'enseignement et de la société civile.

Les partenariats développés jusqu'à présent par Réseau CIVAM et le réseau sont multiples et variés. Ces partenariats peuvent être contractuels (convention de partenariat, mise en œuvre de projets) ou informels (membres de collectifs, rencontres, échanges).

En 2018

Réseau CIVAM a participé aux travaux des collectifs et des associations dont il est membre ou partenaire : Collectif InPACT, l'ADIR, ITAB, Fonjep, plateforme citoyenne pour la transition agricole et alimentaire, collectif pour une Autre PAC...

Le partenariat sur les approches collectives en agriculture avec la FNCUMA et TRAME a été déployé au cours de l'année 2018 avec la rédaction de communiqués de presse communs ainsi que la diffusion d'une plaquette sur les dynamiques collectives au salon de l'agriculture 2018. Un chantier important de plaidoyer a également été mené pour tenter de faire reconnaître l'agriculture de groupe dans la Loi EGAlim.

Enfin, Réseau CIVAM a participé très activement à la Plateforme pour une autre PAC en assurant la présidence, les représentations nationales mais également les contributions aux groupes de travail GT « positions communes », « stratégie plaidoyer », « bilan de l'actuelle PAC », « stratégie sensibilisation mobilisation », « campagne et SIA » et « climat ».

Salarié référent : Vincent Dulong **Mais aussi** : tous les coordinateurs de Réseau CIVAM
Administrateurs référents : CA
Financement : CasDAR, MTES, Fondation de France, Fondation Carasso, autofinancement
Représentation : CA d'InPACT, CA de l'ITAB, Collectif « Pour une autre PAC », Plateforme EGA…

POUR EN SAVOIR PLUS :
Sur demande : compte rendus des réunions InPACT, plaquette sur les dynamiques collectives (Trame, CUMA, CIVAM), les propositions de la plateforme citoyenne pour la transition agricole et alimentaire, socle commun d'InPACT
Sur Internet : http://www.lafranceagricole.fr/r/Publie/FA/p1/Infographies/Web/2017-03-17/2017%2002%2023%20Tribune%20agriculture%20de%20groupe%20(2).pdf

FORMATION

Formations réalisées dans le réseau

Réseau CIVAM diffuse chaque année un catalogue regroupant l'offre des organismes de formation CIVAM qui s'adressent aux salariés, auprès des organismes agricoles (InPACT, Chambres d'Agriculture, Contrôles laitiers) mais aussi des Parcs Naturels Régionaux, syndicats de bassins versants ou animateurs Ecophyto.

En 2018, 4 organismes proposaient ensemble 47 formations. Réseau CIVAM a réalisé 15 formations (1950 heures), soit près des 2/3 de son offre proposée.

NOMBRE DE FORMATIONS POUR SALARIES PROPOSES PAR LES CIVAM

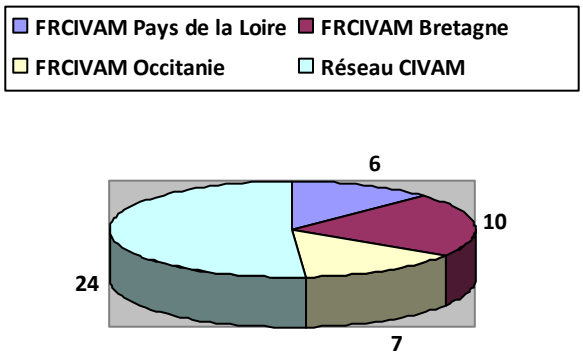

La formation pour les agriculteurs (VIVEA) représente près de 2 millions d'€ dans les CIVAM (chiffres 2016) pour 47 organismes de formation. Pour la plupart (83%), le poids des formations Vivea est important. D'où la nécessité de prise en charge de cette question par Réseau CIVAM

POIDS DES FORMATIONS VIVEA DANS LES CIVAM

	Plus de 50 000€	25à 50 000€	10 à 25 000€	Moins de 10 000€
Nb CIVAM concernés	14	15	12	6
% du CA VIVEA des CIVAM total	61%	28%	9,5%	1,5%

Suivi des politiques et des financements de la formation professionnelle :

- Vivea : en lien avec la FADEAR, qui siège au Comité VIVEA, Réseau CIVAM a suivi la réforme de la formation professionnelle (plafond, suppression de l'accès pour les porteurs de projets, contraintes administratives pour les formations phyto-thérapeutiques…). La réforme (payeur = bénéficiaire) justifiant le choix de Vivea, les OF devront se tourner vers d'autres financeurs pour la prise en charge de leurs stagiaires non agriculteurs.

- Réforme de la formation professionnelle : elle fait l'objet d'échanges (3 réunions téléphoniques et 2 physiques) entre les membres d'InPACT fortement touchés[3]. Ils ont conduit à l'identification de 4 chantiers de travail (formation des – futurs – paysans, formation politique des dirigeants, formation des accompagnateurs de la transition, mutualisation des formations des membres d'InPACT) pour 2019 et 2020.

[3] Terre de Liens, Atelier Paysan, FADEAR, Inter-Afocg, Accueil Paysan, Solidarité Paysan

Coordination des questions de formation dans le réseau des CIVAM

Un groupe d'échanges sur la formation professionnelle dans les CIVAM a été créé le 8 octobre 2018. Un responsable (administrateur + salarié) par région a été identifié, constituant un groupe d'appui aux employeurs, salariés, organismes de formation pour agriculteurs, porteurs de projets ou salariés. Il s'est réuni 2 fois (8 octobre et 12 décembre).

Le groupe InPACT – Formation est devenu un système de veille sur les difficultés et opportunités de la formation professionnelle (paysans, porteurs de projets, salariés). Il permet de mutualiser les formations portées par les membres d'InPACT. Il permet également de piloter la formation politique des dirigeants au niveau d'InPACT.

Un nouvel administrateur est entré fin 2018 en tant que Référent Formation à la fin 2018 : Michel BOUBIS, trésorier de la FRCIVAM Occitanie et consultant en ingénierie de projet (insertion, économie sociale et solidaire, formation, gestion de fonds européens), pour soutenir Jean-Claude Moreau.

Une coordination avec la FNCUMA est en cours, autour des métiers de l'accompagnement.

Salariés référents : Ludovic Mamdy (Coordination), David Falaise (Catalogue des formations), Vincent Dulong (formation des dirigeants), Ghenima AIT OUAZZOU (secrétariat de formation)
Administrateur référent : Michel BOUBIS (formation politique), Jean-Claude Moreau (accompagnateurs)
Financement : CasDAR, autofinancement *(projet : OPCALIM et fonds mobilisés par InPACT)*
Représentation : OPCALIM, VIVEA (via INPACT)

POUR EN SAVOIR PLUS :

Catalogue des formations pour salariés et administrateurs disponible ici :
http://www.civam.org/index.php/le-reseau-civam/formation-reseau

Appui individualisé aux groupes et comptes rendus des réunions (CIVAM formation, InPACT formation) :
Ludovic MAMDY (coordinateur ingénierie de formation : 01 44 88 98 59 – ludovic.mamdy@civam.org)

EVALUATION

Résumé

Une démarche d'évaluation n'est pas neutre, c'est un outil permettant de mesurer l'atteinte des objectifs que l'on s'est fixés. Cela nécessite une démarche méthodologique, permettant de construire un système d'évaluation adapté à ses objectifs. L'enjeu est de s'approprier cette démarche pour renforcer l'autonomie décisionnelle des acteurs que l'on accompagne.

A partir de l'expérience capitalisée depuis de nombreuses années sur l'évaluation des systèmes herbagers, Réseau CIVAM propose d'accompagner les groupes dans leurs projets d'évaluation, que ce soit à l'échelle de systèmes de production, de territoire, de projet, etc.

Actions conduites en 2018

Le travail d'évaluation à l'échelle des SPEA s'est concrétisé par :

- des interventions, formations, la création d'outils communs (diagnostic de durabilité, grilles tech-éco des systèmes herbagers), l'appui individuel, la mutualisation d'outils & méthodes pour l'accompagnement, l'animation de communautés d'utilisateurs, la capitalisation ; à destination des groupes, avec une demande croissante via le projet ACCTION 30000 ;
- des interventions et diffusion d'outils dans l'enseignement agricole (diagnostic de durabilité) ;
- des interventions auprès d'autres acteurs économiques (ex : Biolait) ;
- la participation au groupe Evaluer Autrement d'InPACT ;
- l'appui au développement de projets d'évaluation des SPEA en maraîchage avec ADMED ;
- des actions de communication : diffusion de livrables, articles, conférence printemps d'InPACT, plaidoyer politique

Il s'agit aussi d'accompagner ou de participer à des démarches d'évaluation non plus à l'échelle d'un SPEA mais dans des dynamiques portées par d'autres commissions :

- SAAT/AEMR : l'autodiagnostic du projet Accessible pour les initiatives de distribution de produits alimentaires
- TCADT : consultation sur l'étude transmissibilité économique des fermes laitières ; conception et réalisation d'une formation avec le CIVAM IT 35 pour les porteurs de projet sur la maîtrise des outils de gestion comptage et le pilotage économique de son projet d'installation.

L'action en quelques chiffres :

- L'observatoire technico-économique des systèmes herbagers :
  - 1 copil ; 11 groupes ADGO impliqués.
  - Les résultats comptables de 221 fermes bovin lait et 14 bovin viande capitalisées ; 158 en bovin lait spécialisées retenues pour la synthèse, comparées au Rica.
  - Une étude sur la transmissibilité économique des fermes « bovin lait » .
  - 1 livrable diffusé largement par mail + 1000 exemplaires papier + 1 infographie avec le WWF.

- Le diagnostic de durabilité
  - 5200 téléchargements du diagnostic de durabilité (1er outil diagnostic utilisé dans l'enseignement agricole). *RQ : 2239 téléchargements rien que pour le 1er trimestre 2019 !*
  - 10 groupes Civam accompagnés + 1 banque belge + Cohérence.
  - interventions scolaires : 150 étudiants.

Partenaires
En 2018, les échanges initiés sur des actions liées à l'évaluation avec des structures partenaires ont été initiés (Biolait), poursuivis (FNAB), ou pérennisés (WWF).
Par ailleurs, des acteurs hors Civam (Syndicat de Bassin Versant, GAB, Adear, Biolait, contrôle laitiers) sont de plus en plus nombreux à participer aux formations proposée par Réseau Civam sur le sujet.
Cette expertise sur l'évaluation continue à être reconnue au sein du PEI (sollicitation sur des événements du PEI, reconnaissance expert PEI pour l'évaluation de projets H2020), mais le manque de temps d'animation ne permet pas de développer ces échanges.
Enfin, Réseau Civam participe chaque à la réunion des utilisateurs du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole).

Evaluer autrement les politiques publiques agricoles

Le groupe Evaluer Autrement est un groupe de travail InPACT animé par Réseau CIVAM. Créer en 2012 avec une volonté de réinterroger les objectifs, les moyens et les résultats de l'action publique en matière d'agriculture, ce groupe de travail a remis à plat ces travaux en 2018. Il s'agissait de redéfinir les objectifs et les actions du groupe de travail pour les années à venir. Deux réunions d'orientation ont été menées en mai (lors du Printemps d'InPACT) et en octobre 2019.
Le groupe a aussi organisé une conférence lors du Printemps d'InPACT sur le thème : « Pour quoi et pour qui évaluer les politiques publiques agricoles ? » avec des interventions de Frank Michel (Chambre d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine), Romain Dieulot (sur les résultats de l'observatoire des systèmes herbagers) et Léo Coutellec (chercheur en philosophie des sciences à l'université Paris Sud).

Salariés référents : Romain Dieulot, Goulven Le Bahers, Alexis Meyer
Référents : Joël Restif (référent évaluation), Jean-Claude Balbot et Denis Gaboriau (Evaluer Autrement)
Financement : MTES, CasDAR, autofinancement
Représentation : InPACT, PEI, comité Rica

POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur demande : Comptes rendus des réunions du comité de pilotage « Observatoire », plaquette de l'observatoire technico économique, infographie CIVAM / WWF, comptes rendus des réunions du groupe « évaluer autrement »

PROJETS DES COMMISSIONS

Réseau CIVAM anime des commissions thématiques pilotées chacune par un binôme administrateur référent / coordinateur national. Ces commissions permettent au réseau d'échanger, de construire des positions, de mutualiser, de rencontrer des partenaires, de monter des projets de recherche-action. Il existe à ce jour 4 commissions : systèmes de production économes et autonomes (SPEA), systèmes alimentaires et agricoles territorialisés (SAAT), accueil et échanges en milieu rural (AEMR), transmission et création d'activités (TCA). Les commissions sont ouvertes à tous les membres du réseau (salariés, bénévoles, administrateurs) qui souhaitent travailler sur un thème. A ces commissions nationales, s'ajoute une commission transversale sur l'accompagnement.

Les axes de travail, tout comme les actions à conduire, sont définis collectivement. Les échanges ont lieu au cours de réunions téléphoniques ou physiques, à travers des formations et au moins une fois par an sur le terrain lors des journées de la commission. Ces journées allient visites de terrain, réunions de travail et interventions extérieures. Leur convivialité est l'une des clés qui favorise une bonne dynamique de travail et la fluidité des échanges.

Réseau CIVAM traite les questions techniques au sein de commissions thématiques principalement pour des raisons de structuration des financements et de représentation institutionnelle généralement définie par ces thématiques (installation, agro-écologie...). Cependant, cette structuration n'est pas représentative du travail des agriculteurs sur les fermes, du fonctionnement de nombre de groupes ou de la vision globale et dynamique que nous avons de l'agriculture et des territoires ruraux. Les commissions thématiques ne sont donc pas hermétiques les unes par rapport aux autres. Les échanges entre administrateurs au sein du CA et entre coordinateurs au sein de l'équipe de Réseau CIVAM permettent de faire du lien entre les actions, de mener des actions transversales et de redonner de la cohérence aux travaux menés.

AGRICULTURE DURABLE ECONOME ET AUTONOME

En bref

L'année 2018 a été marquée par la mise en place de nouveaux chantiers animés par la commission SPEA au niveau national. Ainsi, les journées "finition à l'herbe" organisées en octobre en Aveyron et les rencontres SPEA organisées en septembre en PACA ont permis de lancer une dynamique sur les systèmes allaitants et de monter une groupe de travail national sur les systèmes maraîchers.

Plusieurs événements marquants ont rythmé l'année, à titre d'exemple, les rencontres SPEA en PACA en septembre sur le thème des systèmes maraîchers durables, une journée de rencontres sur le thème de la production de viande à l'herbe en octobre en Aveyron, une journée d'échange inter-régionale dans le Gard, en février 2018 sur le thème *le Compostage des déchets verts, partage d'expérience du CIVAM HUMUS.*

Les travaux menés par la commission SPEA ont permis d'alimenter les prises de position de Réseau CIVAM au sein des collectifs tels qu'InPACT, Pour une Autre PAC…

Salariés référents : Goulven Le Bahers, Lore Blondel, Maylis Carré, David Falaise, Jean Marie Lusson, Romain Dieulot, Alexis de Marguerye, Mélissa Dumas, Alexis Meyer.

Administrateur référent : Fabrice Bouin
Financement : CASDAR, MTES, CGET Massif Central, FEADER, Fondation Good Planet, FDVA, autofinancement.

Représentation : Comité de pilotage, comité de suivi et comité d'évaluation du projet Agroécologique du MAAF, Groupe consultatif du MAAF sur les GIEE, Ecophyto, Groupe Technique Permanent sur l'herbe en Massif Central, Comité de Pilotage Dephy, Comité d'Orientation Stratégique Ecophyto, Commission Nationale de Certification Environnementale, ITAB...

Pour en savoir plus :

www.agriculture-durable.org/
http://www.agriculture-moyenne-montagne.org/
http://ad-mediterranee.org/Projet-ADMED

Résumé

En 2018, les travaux de coordination de la commission se sont poursuivis avec notamment la naissance de nouveaux groupes de travail sur la finition des animaux au pâturage et sur le maraîchage.

Les travaux menés en 2018 concernant la coordination et la représentation SPEA :

- **Coordination de la commission :**

Deux rencontres entre les représentants des pôles et groupes de travail ont eu lieu les 11 juin et 4 décembre à Paris. Ces rencontres ont été l'occasion de faire un bilan des actions menées par les différentes thématiques (Grandes Cultures, Systèmes Herbagers, ADMM, ADMED) ainsi que de définir des positionnements communs sur les sujets d'actualité (suivi des politiques publiques...). Plusieurs réunions téléphoniques ont eu lieu tout au long de l'année lorsque des discussions étaient nécessaires pour se coordonner et prendre des positions communes sur des sujets d'actualité.
Trois réunions d'équipe regroupant tous les animateurs de pôles ont eu lieu en 2018.
Les Rencontres Nationales des groupes SPEA ont eu lieu en PACA les 25 et 26 septembre 2018. Une trentaine de personnes étaient présentes, représentant des groupes de toute la France. Les rencontres ont été articulées entre visites d'exploitations, réunion en salle et présentation d'expériences de terrain. Les rencontres avaient pour thématique les systèmes maraîchers économes et autonomes : comment les caractériser ? Comment les accompagner ? Quelles politiques publiques proposer pour les soutenir ? Un nouveau groupe de travail national sur les systèmes maraîchers a été créé à la suite de ces rencontres.

- **Représentation**

Réseau CIVAM a poursuivi ses actions de représentation dans le domaine des SPEA. Notamment au sein des instances de pilotage du projet agroécologique du Ministère de l'Agriculture ; au sein du comité de pilotage Dephy et du comité d'orientation stratégique d'Ecophyto ; en participant au CA de l'ITAB ; au sein de la Commission Nationale de Certification Environnementale…

Suite aux EGA, Réseau CIVAM a publié un recueil des propositions que nous avons portées dans les ateliers auxquels nous avons participé. Réseau CIVAM a aussi entretenu ses liens avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Écologie avec plusieurs rencontres auprès des collaborateurs des ministres.

- **Partenariats**

Des partenariats, travaux communs et rencontres ont été menés avec de nombreuses structures agricoles, des ONG, la recherche, l'enseignement agricole... : Greenpeace, FNH, FNE, INRA, TRAME, CUMA, FADEAR.... Un travail de fond a été mené avec nos partenaires de l'INRA pour remettre à plat l'accord cadre qui nous lie avec l'institut de recherche. Le nouvel accord a été signé début 2019 au Salon de l'Agriculture.

Financements : CASDAR PDA, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Résumé

Le Comité de pilotage ADGO s'est réuni une fois en 2018 chez Benoît Drouin dans la Sarthe. La journée portait sur la future PAC 2020, les résultats de l'observatoire technico-économique et l'avenir du comité de pilotage ADGO. Une visite de la ferme a eu lieu ensuite. 12 agriculteurs et 15 animateurs.trices étaient présents. Il a été décidé que le comité de pilotage se réunirait 2 fois par an en alternant entrées technique et politique.

- **Systèmes herbagers**

Les actions du Pôle ADGO sur les systèmes herbagers ont consisté en :

- Des formations (47 stagiaires ; 784 heures stagiaires) : systèmes herbager économe (SHE), SHE en bovin allaitant & engraissement à l'herbe, rations hivernales, génisses laitières, diagnostic prairial.
- Le projet PERPeT (projet PEI SOS Protein) : poursuite du projet de recherche-action sur la pérennité des prairies temporaires, avec un observatoire prairial (80 parcelles) et des expérimentations conduites en ferme (80 parcelles) : environ 50 fermes engagées, 6 CIVAM, 2 GAB, 2 fermes expérimentales, Idèle, INRA.
- Le projet Terunic (projet PEI SOS Protein) : suivi de fermes herbagères en démarche d'autonomie protéique ; modules de simulation de changement de pratiques
- Le projet Casdar HerbValo (INRA, Chambre d'agriculture 53) + FRCIVAM Basse Normandie : outil d'évaluation de l'herbe valorisée
- Le projet Casdar Redspyce (Idèle) + FRCIVAM Pays de la Loire : systèmes polyculture élevage

- **Interventions :**

- Diagnostic de durabilité, énergie et GES, évaluation & observatoire SHE, SCE, Mission Ecophyt'eau : une quarantaine de jours auprès de lycées agricoles, école d'ingénieurs, groupes locaux, enseignants...

- **Publication (hors LAD)**

- Patur'agenda 2018 : 5e édition, à nouveau enrichie. Plus de 850 ont été diffusés. Autofinancement avec la publicité ciblée. Et le planning de pâturage 12 mois diffusés à plus de 1500 exemplaires. Voir http://www.agriculture-durable.org/ressources/paturagenda/
- La granjafoin : page qui répertorie les offres et demandes de fourrages. Voir http://www.agriculture-durable.org/la-granjafoin/
- 8 newsletters « La lettre web de l'agriculture durable » ont été envoyées (1150 abonnés)

Partenaires : Enseignement agricole, INRA, IDELE, CIVAM, GAB, ADEME, Chambres d'agriculture, organismes agricoles étrangers (belges, allemands…), pôle agronomique ouest, ACTA

Résumé

« *Etre en collectif c'est se donner les possibilités d'insérer sa production dans un paysage agricole, et de faire également évoluer sa production grâce à son environnement, en s'imprégnant des compétences des autres* »
Extrait du dossier "Le collectif pour changer ses pratiques et avancer dans l'agriculture durable!", Bulletin de l'ADMM N°7.

Rassemblé autour d'actions communes dans le cadre d'un nouveau projet Massif Central depuis septembre 2017, les partenaires ADMM ont poursuivi leurs échanges, préciser leurs objectifs et conduits plusieurs actions communes au cours de l'année 2018.

Déclinées dans des groupes de travail, les actions ont porté sur:

- L'adaptation des élevages au changement climatique, avec la construction d'un recueil d'expériences qui verra le jour en 2019
- La finition des animaux au pâturage, avec l'accompagnement des éleveurs qui souhaitent le mettre en place
- L'élaboration d'une méthodologie de capitalisation des pratiques et des performances d'élevage bovins et ovins viande très pâturants pour une mise en œuvre en 2019
- L'échange sur les dynamiques de groupes et l'accompagnement mis en place auprès des différents groupes
- La capitalisation de points de vue, d'expériences et de savoir-faire paysans dans le cadre du Bulletin de l'ADMM.

Produire de la viande à l'herbe : un sujet qui rassemble !
Dans le cadre de l'accompagnement des dynamiques de finition au pâturage, le réseau ADMM a organisé en octobre 2018, en Aveyron, des rencontres sur l'engraissement des ovins et bovins à l'herbe. 2 jours d'échanges sur la base de visites de fermes et de témoignages apportés par les participants issus d'horizons divers. En effet, ces rencontres ont été l'occasion de rassembler non seulement des éleveurs du Massif Central, mais aussi des éleveurs de Bretagne, Loire-Atlantique, Poitou-Charente ou du Centre. Une cinquantaine de participants aux diverses expériences qui ont alimenté des discussions sur les modalités d'engraissement et les questions liées à la commercialisation de ces animaux. Un évènement à reproduire pour l'ensemble des participants !

L'action en quelques chiffres

6 jours de comité de pilotage et comité technique sur le Massif Central
2 Bulletin de l'ADMM
- N°5, mars 2018, dossier "Ensemble, cultivons nos semences paysannes"
- N°6, octobre 2018, dossier "Des ressources diversifiées pour pâturer plus"

1 rencontre de 2 jours sur la finition au pâturage en octobre 2018

Toutes les informations et productions du réseau ADMM sont disponibles sur le site internet www.agriculture-moyenne-montagne.org.

Partenaires
FRCIVAM Auvergne, FRCIVAM Occitanie, FRCIVAM en Limousin, FDCIVAM 07, Adear 42, CIVAM Empreinte, Apaba, Solagro.

Financements
CGET Massif Central, CASDAR

Résumé

La dynamique ADMed, visant à favoriser les échanges inter-groupes entre les régions PACA et Occitanie et à mettre en lumière des systèmes de production économes et autonomes propres au contexte méditerranéen, s'est poursuivie en 2018.

Initié en 2017, le projet commun portant sur la fertilité des sols méditerranéens a permis de mutualiser et de porter à connaissance les actions des groupes de PACA et d'Occitanie travaillant sur cette thématique.

Les travaux 2018 :

Ont été mis en place en 2018 des voyages d'études, des journées d'échanges et de partage d'expériences, des formations, des actions de communication et de sensibilisation locales au travers de rencontres avec les gestionnaires de déchets verts et les habitants (pour ce qui concerne le compostage des déchets verts). Afin de sensibiliser les acteurs du territoire sur cet enjeu de fertilité des sols, des documents de sensibilisation ont été réalisés : un plaidoyer rédigé par les administrateurs du GR CIVAM PACA pour la valorisation des ressources en matières organiques locales, et une 1ère version d'un "Pourquoi Comment Valoriser les déchets verts à la ferme" (version finale prévue en 2019).

Le Comité de pilotage du pôle ADMéd d'avril 2018 a permis d'initier une réflexion sur l'évaluation de la durabilité des systèmes maraîchers. Après un travail de recensement des nombreux travaux menés sur cette thématique au sein du territoire ADMéd, l'intérêt de travailler sur cette question a été validé et un projet commun a été rédigé et déposé auprès du WWF fin 2018 afin de lancer une dynamique de travail sur cette thématique (avec un "focus" et des 1ers diagnostics de fermes ADMéd, mais aussi avec l'animation d'un groupe de travail national).

En 2018, s'est poursuivie également la dynamique d'échanges de pratiques entre pairs animateurs-trices (initiée en 2017), avec 2 journées dédiées (juin et décembre) auxquelles 13 animateurs-trices ont participé. Ces journées permettent d'appuyer les animateurs-trices dans leur "travail du quotidien" et de renforcer les liens entre régions et structures.

Le site internet http://ad-mediterranee.org/ quant à lui continue d'être alimenté par les actualités et les productions des groupes (formations, journées de communication, fiches expériences…).
L'action a aussi contribué à l'accompagnement de 5 collectifs dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône le Gard et l'Hérault

L'action en quelques chiffres
1 newsletter ADMéd (avril 2018)
1 journée inter-régionale dans le Gard, en février 2018 : *le Compostage des déchets verts, partage d'expérience du CIVAM HUMUS*
1 document de sensibilisation *"Pourquoi Comment Valoriser les Déchets Verts à la ferme ?"* avec 1 enveloppe de 4 pages et 2 fiches témoignages (1 agriculteur de PACA, 1 agriculteur du Gard)
13 journées de formation sur la fertilité des sols, organisées par la FD CIVAM 30, le GR CIVAM PACA, la FR CIVAM Occitanie
3 journées d'échanges et de visites de fermes du réseau sur la thématique de la fertilité des sols

Partenaires

AGRICULTURE DURABLE : GRANDES CULTURES ECONOMES

Résumé

L'animation de la thématique Grandes Cultures Economes vise à créer et renforcer les collaborations entre groupes Cultures du réseau dans l'objectif de mutualiser les ressources et à terme de faire émerger des projets à l'échelon inter-régional ou national sur des thématiques communes. Depuis deux ans, l'animation se focalise sur les échanges entre animateurs-trices de manière à créer les bases d'une culture commune au sein du réseau. Un second objectif de cette animation consiste à diffuser les références et ressources produites par Réseau CIVAM et ses partenaires sur la thématique Cultures Economes, notamment l'outil Mission Ecophyt'eau.

Actions en chiffres

- 2 séminaires nationaux en janvier et juillet regroupant à chaque fois 13 animateurs-trices
- 2 réunions téléphoniques de débriefing de situation professionnelle (tour de plaine, marges…)
- 1 espace de partage en ligne des ressources et références pour les animateurs-trices des groupes
- 1 intervention à l'AG de la FRCIVAM Poitou Charentes pour présenter la dynamique GCE
- 1 intervention au lycée agricole du Rheu (Rennes) sur les GCE
- 1 intervention au colloque national DEPHY Ecophyto sur l'accompagnement vers des GCE
- 1 nouvelle formation sur la reconnaissance des adventices et les pratiques agronomiques
- 6 interventions auprès de techniciens (CER, Ingénieur Réseau DEPHY) et d'enseignants (lycées, école d'ingénieur) sur l'utilisation de l'outil Mission Ecophyt'eau

Partenaires : les groupes CIVAM, Enseignement agricole, INRA,

AGRICULTURE DURABLE : SYSTEMES MARAICHERS

Résumé

Suite aux rencontres SPEA 2018 en PACA sur le thème "Légumes et sols vivants", un groupe de travail national sur les systèmes maraîchers est né. La constitution du groupe de travail a débuté par un recensement (loin d'être exhaustif) des groupes CIVAM travaillant sur le sujet. Une première réunion téléphonique a eu lieu en novembre. Elle a été l'occasion d'un premier tour d'interconnaissance entre les groupes. La réunion a aussi permis d'identifier les attentes des groupes vis-à-vis d'un groupe de travail national sur le sujet : l'émergence de collectifs, les outils d'évaluation pour l'accompagnement, la spécificité des CIVAM sur la question du maraîchage. Un travail est en cours sur l'évaluation des systèmes maraîchers à partir de l'adaptation du diagnostic de durabilité des CIVAM.

Actions en chiffres

- 21 personnes membres du groupe de travail (paysans et animateurs)
- 7 régions représentées dans le groupe de travail (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône Alpes, Ile de France, PACA, Normandie, Hauts de France).

Partenaires : WWF

Depuis le lancement du plan Ecophyto national (2011), 19 groupes CIVAM se sont engagés à démontrer que « la réduction des pesticides, c'est possible », en accompagnant des groupes d'agriculteurs dans cette démarche, groupes dits « groupes Dephy ». L'objectif de ces groupes : suivre les fermes dans leurs pratiques et démarches de réduction des pesticides, produire des références sur ces techniques, communiquer largement afin de diffuser la démarche auprès d'autres agriculteurs.

Réseau CIVAM s'implique également dans ce plan Ecophyto, en participant à son comité d'orientation stratégique et de suivi (COS) et en mettant à disposition un mi-temps salarié pour les missions « d'Ingénieur territorial » (IT). Ces missions d'IT consistent à :

- Accompagner un groupe d'une douzaine « d'Ingénieurs réseaux » (IR : ce sont les animateurs et conseillers qui accompagnent et suivent les groupes Dephy), en filière Grandes Cultures Poly Culture Elevage, sur la zone Limousin Auvergne Bourgogne en 2018 (en 2019, ce sera sur la zone Rhône Alpes – PACA). Il s'agit d'animer des temps de partages d'expériences sur des thématiques techniques, méthodologiques, d'animation de groupes d'agriculteurs, et de communication.
- Assurer la représentation et la communication du réseau Dephy au niveau régional ; assurer le lien avec les acteurs en charge du pilotage et de l'animation régionale du plan Ecophyto (DRAAF, Chambres régionales d'agriculture).
- Contribuer à produire et diffuser des connaissances et des références sur les systèmes de cultures économes.
- Rendre compte de l'activité des IR en s'assurant de la réalisation et de la qualité des livrables techniques.
- Participer aux réunions, séminaires et travaux organisés par la cellule d'animation nationale.

Ainsi, une IT Réseau CIVAM et une IT du CIVAM ADAGE (35) participent à ces travaux et représentent « l'accompagnement CIVAM » dans ce réseau multi-partenarial, où se retrouvent des chambres d'agriculture, des coopératives ou négoces, des groupes bios et CIVAM, des instituts techniques…

Actions en chiffres

6 journées de réunions – partages d'expériences entre animateurs IR (Limousin Auvergne Bourgogne)
1 journée de formation sur le désherbage mécanique
1 journée de formation – retour d'expériences sur l'outil Mission Ecophyt'Eau
12 journées de réunions à l'échelle nationale, de partage d'expériences, remontée d'informations et de besoins de terrain à la cellule d'animation nationale (APCA, ACTA, INRA)

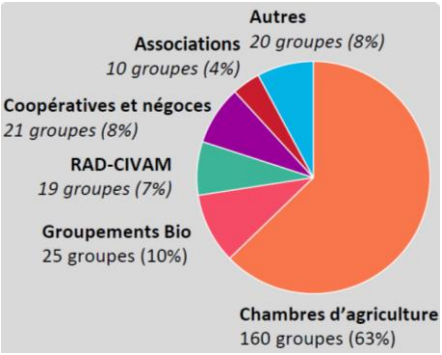

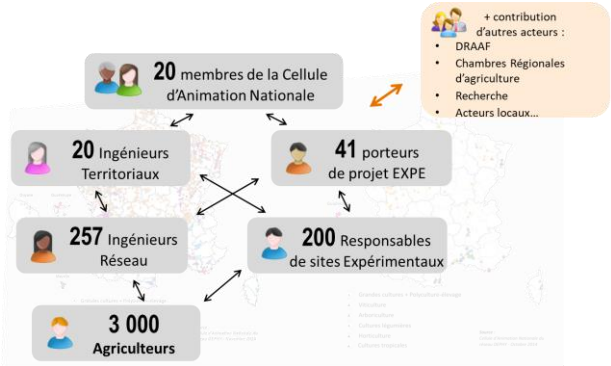

Résumé

Entre les systèmes de production d'élevage herbivore basés sur les prairies, ceux qui mettent en valeur des milieux semi-naturels, ou encore des systèmes pastoraux, on retrouve des pratiques diverses mais des principes communs aux SPEA : la valorisation de la ressource fourragère par le pâturage.

Les travaux 2018

En plus du travail réalisé au sein des pôles (notamment ADGO et ADMM) sur l'accompagnement des agriculteurs en systèmes pâturants, certaines thématiques ont été animées avec une volonté d'échanger à l'échelle SPEA. Ainsi plusieurs groupes de travail ont vu le jour :

- **Santé animale :**
- une dynamique d'animateurs d'échange et de co-construction d'outils et méthodes sur l'accompagnement des éleveurs sur la santé animale (depuis 2016) => séminaire annuel, réunions tél
- la participation au collectif « Plantes en élevage » avec des OPA, instituts et professionnels suite au cadre imposé par Vivea restreignant la possibilité des éleveurs de se former en phyto/aroma => travail sur la règlementation et plaidoyer auprès de Vivea et du ministère.
- **Systèmes allaitants :**
- une dynamique d'échange entre animateur (depuis 2017) par des debriefs téléphoniques réguliers (tous les 2 mois) sur les outils et méthodes d'accompagnement des éleveurs allaitants ;
- une dynamique d'échange entre éleveurs à l'échelle Spea sur la finition des animaux au pâturage, initiée par les rencontres en Aveyron organisées par Admm qui ont réunis des éleveurs de tous les territoires.
- **Systèmes pastoraux :**
- initiation d'un travail à l'échelle du réseau pour caractériser les systèmes pastoraux avec 4 diagnostics agraires réalisés dans 4 petites régions (Vallées Cévenoles, Chartreuse, Vallée de l'Orb, Causses) et restitution avec l'Association Française de Pastoralisme.

Actions en chiffres

Des outils et méthodes d'accompagnement produits
Des articles pour la LAD

Partenaires :

Potentiellement tous les groupes travaillant de près ou de loin avec des éleveurs de ruminants, et suivant les thématiques :

- pour la santé animale : le collectif « Plantes en élevage » : ITAB, FNAB, FNGDS, TRAME, FEVEC, FADEAR, Confédération Paysanne, ITEPMAI, Antikor, GIE Zone Verte, BIOLAIT, etc., des vétérinaires.
- pour la finition au pâturage : le bœuf d'herbe
- pour les systèmes pastoraux : l'AFP, l'AgroParisTech, AgroSup Montpellier

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET MULTIFONCTIONNALITE

En bref

Il existe au sein de la commission SAAT une volonté de lancer un travail sur la sensibilisation aux liens entre agriculture durable et alimentation. La première réunion de l'année 2018 a été l'occasion d'échanger sur les actions à mettre en œuvre puis de conduire un travail avec des étudiants de Science Po.

Lors de la Commission SAAT du 1er février 2018, il a été décidé de mener un travail de recensement et de mutualisation des outils de diagnostic territoriaux sur la base des constats suivants : plusieurs groupes ont déjà développé un outil de diagnostic et il existe une demande des collectivités autour de ces outils, dans le cadre de la mise en place de PAT. Il a été décidé d'abandonner l'idée de créer un outil unique pour le moment et de ne pas aller plus loin sur la mutualisation des outils car la grille a été jugée suffisante. Plusieurs propositions ont été exprimées et une réflexion collective est en cours pour construire un argumentaire de positionnement sur les diagnostics : quel est l'intérêt de faire des diagnostics, quelles retombées attendues en matière de positionnement, crédibilité, légitimité… ?

La FRCIVAM Bretagne a été mandatée pour expérimenter une formation à destination des élus. Cela s'intègre dans une dynamique de travail local étroite avec les collectivités. Pour ce chantier, la FRCIVAM Bretagne était associée avec Terre de Liens, qui a fait la plaquette et est intervenue dans la formation d'avril. Il a été convenu d'organiser des formations sur des territoires ciblés/organisés, plutôt que sur une échelle très large et d'impliquer les territoires dans la communication, lier à un projet de territoire.

Enfin, depuis 2017, trois groupes (CIVAM du Carroir, FRCIVAM Poitou-Charentes, FRCIVAM Auvergne) sont impliqués dans la mise en œuvre de forums de territoire sur la thématique des SAAT. Ce chantier est accolé aux travaux de la Commission TCADT, en particulier sur les aspects de dynamique territoriale, et s'intègre dans le projet de recherche-action COMEDIE sur le rôle de la concertation dans les SAAT. Une capitalisation sur les enseignements des forums de territoire a été réalisée et un livrable sera publié début 2019.

A noter que les mouvements dans l'équipe (départ de Chloé, arrêt longue durée de Laurie) ont freiné les activités et la coordination de SAAT sur le dernier trimestre de l'année 2018.

Salariées référentes : Chloé Marie, Laurie Barant, Coline Aquilina
Administrateurs référents : Benoît Porteilla, Agnès Sourisseau
Financement : Casdar (PNDAR et AP Innovation et Partenariat), OPCALIM, Fondation de France, Fondation Carasso, autofinancement
Représentation : Groupe de concertation pour les Projets alimentaires Territoriaux (MAAF-DGAL), Réseau National pour des Projets alimentaires Territoriaux partagé et co-construits (RnPAT – Terres en Ville et APCA), InPACT, RMT Alimentation locale

Pour en savoir plus :

Sur demande : publication » Replacer l'alimentation au cœur des territoires », comptes rendus des réunions de la commissions SAAT
Le site www.civam.org – Systèmes Alimentaires et Agricoles Territorialisés

Le chantier « Etat des lieux de l'alimentation durable », coordonné par la commission SAAT, a été mené par un groupe de quatre étudiants de Sciences Po entre octobre 2018 et avril 2019.
Il avait pour objectifs principaux :

- De faire un état des lieux des acteurs de la sensibilisation à l'alimentation hors du réseau ;
- D'identifier les actions et outils existants dans le réseau sur ce sujet et de les recontextualiser au sein du panorama d'acteurs de la sensibilisation.

Ce travail a permis :

- De revenir sur l'historique de la sensibilisation ;
- De délimiter les réalités de la sensibilisation à l'alimentation ;
- De questionner son impact en fonction des publics visés et des moyens employés ;
- D'interroger la finalité de la sensibilisation.

Les étudiants ont mené un travail d'enquête auprès de différents acteurs de la sensibilisation à l'alimentation en dehors du réseau (ADEME, collectivités, acteurs de la distribution, experts académiques, réseaux agricoles, fondations, etc), et au sein du réseau auprès de groupes locaux. Leur travail a également intégré une analyse d'un recensement des initiatives du Réseau qui se rapportent à la commission SAAT.
Les données récoltées et analysées ont été présentées à la commission SAAT du 15/03/2019 lors d'un temps dédié au chantier sensibilisation. Suite à leur présentation, les étudiants ont animé un débat sur le sujet.

Voici quelques interrogations qui ont pu ressortir de ce temps de débat :

➔ Comment faire reconnaître la légitimité des CIVAM ? Quelle différence entre sensibilisation et communication ?

Beaucoup d'acteurs se revendiquent de faire de la sensibilisation, il est donc nécessaire de se positionner par rapport à cet ensemble d'acteurs. Selon les entretiens menés, le réseau CIVAM est connu par la plupart de ces acteurs, et il semble qu'il soit associé à une certaine crédibilité. Néanmoins, les CIVAM manquent de visibilité et de lisibilité notamment en ce qui concerne le grand public. En effet, il semble difficile d'appréhender le réseau CIVAM de l'extérieur. Cela pose également la question de la communication : vers qui communiquer ? Sur quels éléments (des préconisations alimentaires ou sur la prise de conscience d'un environnement)?

➔ Est-ce que les actions des CIVAM font écho à la logique de la sensibilisation ? Quelle finalité est donnée à la sensibilisation ?

Le terme de « sensibilisation » est très peu utilisé par les groupes, alors que le terme d'accompagnement est bien plus employé. A l'inverse, certains CIVAM font de la sensibilisation mais ne le disent pas comme tel. Faut-il s'accorder sur une sémantique commune des CIVAM ? La sensibilisation, issue de la tradition néo libérale d'après-guerre et fondée sur le mythe du consommateur rationnel, correspond-elle réellement aux valeurs des CIVAM ?
Ce temps de débat a également permis de dessiner des pistes en ce qui concerne l'évolution de la commission SAAT et la priorisation des chantiers.

Résumé

En 2016 Réseau CIVAM et 18 partenaires lancent un vaste projet de recherche-action (AAP Casdar 2015) portant sur l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable.

La démarche :

- Définir et caractériser les conditions d'un accès de tous à une alimentation durable et de qualité.
- Interroger la durabilité de l'agriculture en y intégrant la notion d'accès à l'alimentation.
- Un parti pris : s'intéresser aux personnes les plus éloignées de l'accès à une alimentation de qualité et durable.

Principales actions en 2018

En 2018, nous avons poursuivi les expérimentations locales et réalisé les trois dernières rencontres inter-terrains à Pézenas (janvier), au CIAS d'Aunis (mai) et au Palais de la femme à Paris (octobre).
Tout au long de l'année, un groupe de travail « recherche » a également travaillé à la mise en forme d'un autodiagnostic des initiatives à partir des travaux réalisés précédemment avec les partenaires. Des allers-retours et un test de l'autodiagnostic ont été conduits avec les terrains.

Enfin nous avons engagé les travaux de rédaction et valorisation, en vue de la restitution finale du projet et de la diffusion des enseignements. Nous avons esquissé les suites souhaitables pour inscrire ce travail dans le temps, au-delà du financement de projet.

L'action en quelques chiffres

18 partenaires ; 6 terrains d'expérimentation
681 722 euros de budget dont 348 972 euros financés par le CasDAR

Partenaires

CIVAM du Finistère, FRCIVAM Auvergne, FRCIVAM Occitanie, FNAB, ARDEAR Rhône-Alpes, Paniers Marseillais, GESRA, UNCCAS, CCAS d'Aunis Sud, Fondation Armée du Salut, Palais de la femme, Institut régional du travail social de Languedoc-Roussillon (IRTS), CREAM EA 2038 de Montpellier 1, INRA (UMR Innovation), Chaire Unesco Alimentation du Monde, CFPPA de Bourg en Bresse, CFPPA de Segré, EHESS, LISST (UMR Dynamiques rurales)

Financements

MAA ; Fondation Carasso ; Enveloppe parlementaire

ACCUEIL ET ECHANGES EN MILIEU RURAL

En bref

La commission AEMR accompagne la mise en place de projets d'accueil à la ferme à travers des partenariats avec diverses structures éducatives et/ou sociales. Elle propose des formations, construit et diffuse des outils d'aide aux projets, des références. Elle anime aussi la réflexion sur le sens de ces accueils, leur place dans l'activité agricole et leur contribution à l'économie et l'autonomie des pratiques promues par le réseau. Plus largement, elle interroge la fonction sociale qui participe à la durabilité en agriculture.

En lien étroit avec la commission SAAT, et grâce l'expérience acquise au contact des structures sociales, mais aussi aux réflexions menées sur la pauvreté en milieu rural, elle contribue aux travaux sur l'alimentation des plus précaires (AcceCible).

Par ailleurs la commission AEMR a, depuis 2013, élargi son domaine de réflexion à l'ensemble des activités de diversification agricole tournées vers les services. Elle a produit différentes références sur la multifonctionnalité de l'agriculture, et continue d'animer une réflexion nationale, de former et d'outiller les groupes CIVAM pour mieux appréhender les enjeux qui y sont liés. Un important chantier sur les statuts des activités de diversification a donné lieu en 2017 à la publication du Guide juridique de la diversification agricole. Ce chantier sur la diversification a permis d'engager des réflexions sur l'accompagnement des porteurs de projets en lien étroit avec la commission TCADT.

Administrateurs référents : Pierre Baudéan, Jean-Claude Balbot
Salariées référentes : Mélanie Théodore, Corinne Mellet-Esnouf
Financements : AFE, Fonds de dotation Lecordier, Fondation Louise Roulin, CasDAR, Réserve Parlementaire

Pour en savoir plus :

Compte-rendus des rencontres et des formations de la commission AEMR (sur demande)
Guide « Pratiquer l'accueil social à la ferme et en milieu rural » CIVAM – Accueil Paysan (sur demande)
Guide "Diversification agricole, guide juridique à destination des porteurs de projet" (40€)
Guide "Fixer son prix en accueil social, éléments de réflexion à destination des accueillants" (sur demande)
http://accueilpedagogiquealaferme.fr
www.accueil-social-a-la-ferme.fr

Accueil social

La commission AEMR continue de structurer, en lien avec Accueil Paysan, le développement de l'accueil social à la ferme : élaboration de références, appui aux animateurs locaux, structuration de partenariats, formations, communication.
Le principal chantier thématique cette année, a porté sur la réédition du guide accueil social (parution en 2019), un travail qui a permis de refaire le point sur la définition et les objectifs des accueils, ainsi que sur les pratiques d'accompagnement dans les deux réseaux.
La commission AEMR a organisé, avec Accueil Paysan, des journées d'automne dans les Hauts de France en lien avec Accueil Champêtre de Wallonie. Cette rencontre devrait donner lieu l'an prochain à des journées d'échange de pratiques entre accueillants français et wallons.

Par ailleurs, comme chaque année, un séjour collectif a été organisé avec une trentaine de résidents des centres d'hébergement parisiens d'Aurore et de l'Armée du Salut. En 2018 a, en outre, été organisée une visite guidée du salon de l'agriculture avec une trentaine de résidents du Centre d'Hébergement d'Urgence Migrants (CHU-M) de Boulogne. Assurée par Jean-Claude Ebrel (Civam 29), elle a été très appréciée des participants et a permis de poursuivre notre réflexion en faveur de l'accueil des migrants avec nos partenaires.

Accueil éducatif

Une coordination nationale a été relancée, à la demande de plusieurs groupes, portant sur l'accueil éducatif, en lien étroit avec les réflexions de la commission SAAT sur la sensibilisation à l'alimentation. Confiée à la FD CIVAM 31, elle a permis de recenser les pratiques dans le réseau et réaliser des fiches thématiques (disponibles en ligne) pour les animateurs et accueillants. L'organisation d'une rencontre des animateurs était également prévue en Occitanie, en parallèle d'un séminaire local réunissant les accueillants. Les conditions météo et les blocages de ronds-points ont fortement impacté la participation nationale et une rencontre des animateurs devrait être reprogrammée en 2019.

Diversification

En 2018, nous avons réalisé une enquête et un bilan du premier guide juridique édité en 2017 et lancé les travaux de réécriture en vue d'actualiser et étoffer le guide pour 2019. Ce travail a été l'occasion de (re)prendre contact avec des partenaires mobilisés sur le sujet, comme l'AFE, l'Interafocg, la CCMSA, Gaec et Société, l'AMRF, la CGSCOP...
La commission AEMR reste attentive à inscrire ce travail d'édition dans une réflexion large sur l'installation agricole, mais aussi l'usage du droit et ses évolutions.

L'action en quelques chiffres
3 journées de rencontres automnales, 1 jour d'échange de pratiques, 2 jours de formation des accueillants, 4 jours de séjour collectif.

Partenaires
FNAP, Aurore, Armée du Salut, Maison de la Juine, FRCIVAM Auvergne, Semailles, FRCIVAM Occitanie, GR CIVAM PACA, CIVAM Finistère, Civam 31, Défis ruraux...

Financements
CASDAR, Fondations, AFE

TRANSMISSION, CREATION D'ACTIVITES AGRICOLES ET RURALES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

La Commission TCADT a trois finalités :

- Permettre le renouvellement des actifs agricoles par l'installation et la transmission des fermes.
- Donner des clés de compréhension du système d'acteurs locaux pour les collectifs d'agriculteurs.
- Inspirer des politiques publiques qui soutiennent des installations agricoles et rurales d'utilité sociale.

Etude des motivations des nouvelles installations accompagnées par les CIVAM : les profils des nouveaux installés montrent des démarches d'installations nouvelles fondées sur des raisons sociales de s'installer en milieu rural : subvenir à ses besoins élémentaires de façon autonome, s'insérer dans un tissu social vivant, baisser ses charges personnelles et professionnelles, tirer un revenu monétaire suffisant.

Transmission : accompagner la transition : la Commission a étudié les conditions de restructuration des fermes (David) et le rôle des collectivités (Ludovic) lors de la transmission en partenariat InPACT. Un bilan de l'action à mi-parcours a été édité mi-2018. Trois journées locales ont mis en débat les actions expérimentées de reprise de fermes créatrices d'emplois agricoles (Ille et Vilaine, Mayenne, Provence) en prenant en compte l'implication des propriétaires non exploitants, CUMA, collectivités, bassins versants… et des associations agricoles et citoyennes. Une vidéo a mis en avant les initiatives et dynamiques à l'œuvre dans la transmission.

Renforcement de la place des agriculteurs CIVAM dans leurs territoires : la Commission a examiné les motivations des collectivités territoriales et les capacités d'action des groupes CIVAM pour une transition agro-écologique fondée sur l'initiative des agriculteurs, en coopération avec d'autres acteurs (Ludovic). 5 vidéos ont été réalisées. Un document de synthèse a été publié (60 pages – MCDR Agis). Il donne lieu à la publication d'un document à visée opérationnelle (16 pages) pour les groupes CIVAM s'intéressant à la coopération avec les collectivités selon divers sujets (PDA) en 2019. Parallèlement, nous avons accompagné 3 groupes CIVAM dans leur projet de forum de territoire pour faire naitre des projets alimentaires territoriaux en lien avec les besoins de l'agriculture et des agriculteurs.

Formations pour les accompagnateurs : la Commission a organisé trois formations (installation, transmission, entrepreneuriat collectif rural) et a dû en reporter deux (forums de territoire, stimuler les territoires par l'emploi et les projets) en 2019.

Plaidoyer : La commission a porté un plaidoyer au CNIT (PAI, CE3P) et devant VIVEA pour refuser l'arrêt des aides agricoles pour les nouveaux installés (fragilisation accentuée des fermes, affichage du nécessaire renouvellement des agriculteurs par les politiques publiques, valorisation de l'agro-écologie et de la relocalisation agricole et alimentaire)

Salariés référents : David Fimat (accompagnement), Ludovic Mamdy (territoires)
Administrateurs référents : Jean Claude Moreau (territoires), Denis Lépicier (accompagnement), Jean-Claude Ebrel (transmission), Céline Dallet – Vézien (Economie Sociale et Solidaire – en cours)
Financement : CasDAR (PDA), AFE, FEADER et CGET (MCDR Agis puis Terreau), AITA, fonds de formation.
Représentation : Comité National Installation Transmission, MAAF, *RRF (en démarrage)*

POUR EN SAVOIR PLUS :
David Fimat (installation – transmission) : Document « utilité sociale des activités agricoles et rurales ».
Ludovic Mamdy (dynamiques de territoire) :
https://www.youtube.com/channel/UC6TzM4D4cYKCYD4VMME8X-A

TCADT : MCDR AGIS

Principales actions en 2018

Finalisation d'une synthèse des travaux 2015-2018 (60 pages) dans le cadre du partenariat interassociatif « Agriculture et Innovation Sociale ». Réseau CIVAM a examiné les motivations des collectivités territoriales et soutenu des groupes CIVAM dans leur mobilisation pour une transition agro-écologique territoriale, à partir de l'initiative d'agriculteurs, en coopération associative. Il apparait que :

- Les CIVAM se mobilisent avec des collectivités pour la relocalisation alimentaire, l'économie rurale (installation, création d'activités, stimulation des acteurs) ou la préservation des ressources écologiques, selon leurs compétences.
- Le travail avec des collectivités demandent de tisser des relations institutionnelles de long terme. Les groupes CIVAM fournissent des expériences au service des « compétences » des collectivités ou des entités territoriales.
- La sensibilisation d'élus mobilise à certaines conditions opérationnelles précises. Cela peut déboucher sur des travaux pluriannuels (cf. Dolus, Montpellier, Pic St Loup, Angoulême, Belle Ile, Pays de Brocéliande…).
- Les chantiers inter-associatifs permettent de construire des plaidoyers pour l'action locale

Réalisation de 5 vidéos qui présentent :

- Le programme inter-associatif de la MCDR Agis, incitant à mobiliser le dialogue inter-associatif avec les collectivités territoriales pour accompagner la transition agro-écologique.
- La dynamique du forum de territoire du châtelleraudais accompagné par Réseau CIVAM et réalisé par la FRCIVAM Poitou Charentes.
- L'espace Test Agricole, mis en place grâce à la dynamique « circuits courts et environnement » portée par le Parc naturel régional du Perche, en lien avec la transmission de fermes et grâce aux relais locaux constitués des maires ruraux.
- L'Alliance Alimentaire Territoriale bretonne, plaidoyer CIVAM en direction des collectivités pour une alimentation connectée aux besoins des consommateurs et des agriculteurs locaux.
- 1268 opportunités de coopérer avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale autour d'une alimentation relocalisée (interview d'Olivier Dulucq, « Les Localos »), en mobilisant leurs compétences (restauration collective, développement économique de proximité)

Formation d'accompagnateurs d'entreprises collectives rurales : 10 stagiaires (3 membres du Reneta, 3 CIVAM, 2 Terre de Liens et 2 associations belges) ont été formés à :

- l'accompagnement de la coopération au sein d'une ferme et avec ses partenaires
- la mise en place de modèles économiques adaptés aux collectifs (valorisation du capital humain et mobilisation sociale)

L'action en quelques chiffres

Un document de synthèse de 60 pages et 5 vidéos.

Partenaires

Terre de Liens, Réseau CIVAM, Reneta, Fadear, Relier, puis Réseau des CREFAD (à partir de septembre : MCDR Terreau)

Financements

CGET + MAAF + FEADER (2 projets consécutifs)+ fonds de formation (Entrepreneuriat Collectif Rural)

TCADT : EVALUATION DES FERMES ET DES ACTIVITES RURALES

Principales actions en 2018

L'objectif est ici d'élargir le spectre des impacts que peut avoir une activité agricole, rurale ou agri-rurale sur son territoire en mobilisant la notion d'utilité sociale. Nous proposons ainsi d'utiliser cette notion, le plus souvent appliquée dans le champ associatif pour évaluer la pertinence de ces activités, reprises ou créées, pour les territoires ruraux en prenant en compte les dimensions non monétaires. Notre intention est de prendre en compte les résultats économiques d'une entreprise et ses « résultats » pour le territoire, pour donner de la visibilité et un angle de vue différent à l'entrepreneuriat.
Ainsi, conformément à notre approche, le parti pris méthodologique a été de s'appuyer sur les perceptions et les pratiques des porteurs de projets, des artisans, des paysans et des accompagnateurs pour définir l'utilité sociale des activités agricoles, rurales et agri-rurales.

Pour construire cette démarche expérimentale d'évaluation d'utilité sociale des activités accompagnées dans leur création par les CIVAM, nous avons impliqué 15 paysans, artisans ou ruraux. Tous ont créé leur activité (2 à 8 ans d'ancienneté), sur 5 territoires, après avoir été suivis ou accompagnés par un CIVAM à un moment de leur parcours.

L'action en quelques chiffres

1 Questionnaire d'utilité sociale
10 diagnostics d'utilité sociale réalisés
5 CIVAM impliqués
1 Brochure intitulée « L'utilité sociale des installations agricoles et rurales accompagnées par les CIVAM »

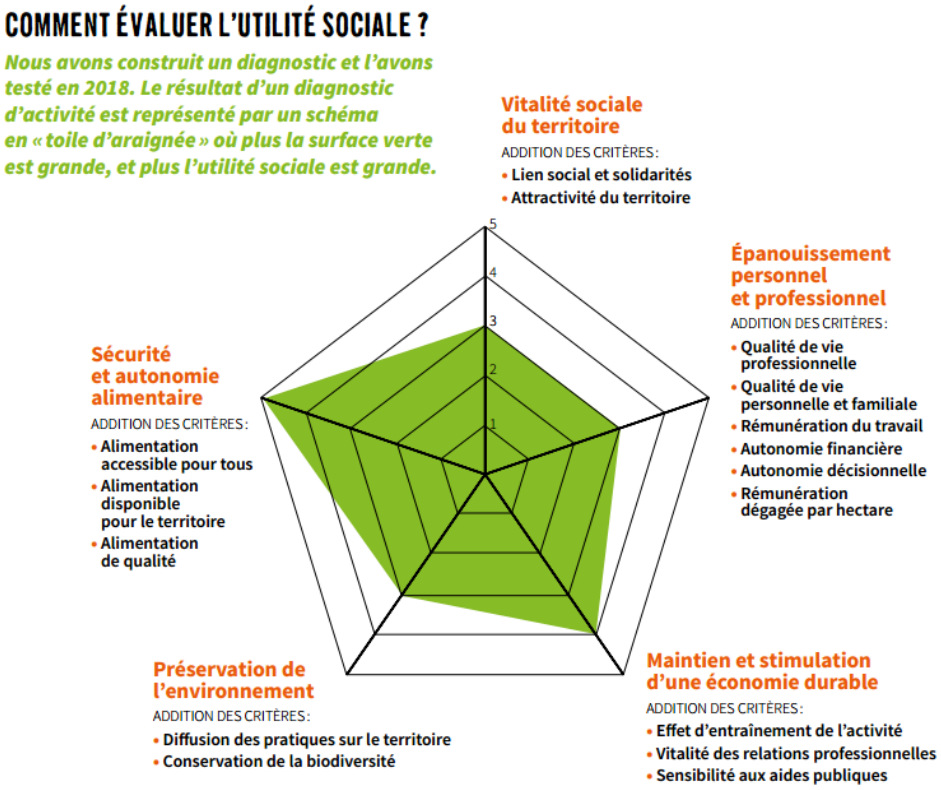

Partenaires
CIVAM du Finistère, AFIPAR, ADAR CIVAM, FD CIVAM du Gard, CIVAM BIO Le Serpolet,
ADIR, Hélène Duclos (experte en évaluation d'utilité sociale), Hélène Tallon (géographe chercheuse)

Financements
PDA (CASDAR) et BPI (ex AFE)

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES METIERS

En 2018, l'essentiel de nos actions :

Groupes d'amélioration de pratiques d'accompagnement : Le projet Acction 30 000 "héberge" depuis 2018 une grande part des ateliers d'échanges de pratiques (*"debriefing et co-construction des situations et dispositifs d'accompagnement"*) installés désormais à l'échelle régionale, ainsi que la capitalisation de tout ce que nous avons appris (et continuons d'apprendre) sur *"l'accompagnement des agriculteurs dans leur transition agroécologique et alimentaire".*
S'y ajoutent les réunions téléphoniques du groupe E-Changer et les ateliers de debriefing et de co-construction menés désormais sur l'accompagnement technique (en SPEA) et en AEMR.
2018 a été une belle année pour l'essaimage dans le Réseau de ces pratiques d'échanges et d'amélioration collective basées sur l'analyse et la co-construction des situations concrètes d'accompagnement.

Formation Afac : 59 stagiaires ont suivi en 2018 la formation *"Appréhender les résistances au changement pour accompagner les agriculteurs"* (Afac), dans 3 sessions réalisées en Bretagne, Ile de France et Auvergne-Rhône-Alpes, une session réalisée auprès des ingénieurs réseau Dephy Ouest et deux sessions réalisées auprès des animateurs des Groupes d'action locale et parcs naturels de Wallonie. La demande ne semble pas fléchir en 2019 !

Les cinq formateur.trice.s Maÿlis Carré, Lore Blondel, David Fimat, Romain Dieulot, Jean-Marie Lusson continuent de se réunir pour améliorer leurs outils et débriefer leurs premières expériences de conduite de cette formation, dans un objectif d'amélioration continue.
Réalisée pour servir d'appui à cette acquisition collective de savoir-faire, la formation de fond *"Management, communication et gestion du changement"* suivie par Maÿlis et Jean-Marie à Hendaye depuis novembre 2016 est également mobilisée lors de réunions et séminaires d'équipe.

Un travail **d'aide à la conception de nouvelles ressources** a permis de mettre au point la nouvelle maquette de la collection *Pourquoi-Comment* à partir de deux documents à paraître en 2019, sur la '*Valorisation des déchets verts à la ferme' (ADMéd)* et sur le bocage (Civam Pays de Loire). Ce dernier sera relié à un premier tuto vidéo réalisé sur la base d'un cahier des charges élaboré en 2017. La nouvelle collection de ressources sous forme de tutos vidéo commence à prendre forme.

Nos actions d'aide aux accompagnants dans l'apprentissage ou le perfectionnement de leur savoir-faire passent aussi par les **formations** inscrites au catalogue Réseau Civam, mais aussi par des formations à l'animation ou à l'accompagnement dispensées par les FRCivam.

Salariés référents : Jean Marie Lusson, Maÿlis Carré, Lore Blondel, Alexis de Marguerye
Administrateurs référents : Fabrice Bouin, Quentin Delachapelle, Jean Claude Moreau, Didier Roulleaux
Financements : Agence Française Biodiversité, Casdar PNDAR, CasDAR I & P, FEADER

POUR EN SAVOIR PLUS :

agriculture-durable.org, onglet ressources

Casdar TransAÉ (de 2016 à 2020) : Transformations du travail et transitions vers l'agro-écologie chez les éleveurs de ruminants : 11 groupes (CIVAM et Agrobio 35) y sont engagés ainsi que 3 établissements d'enseignement, 2 domaines d'expé INRA, 66 agriculteurs accompagnés, avec l'aide de l'Inra, l'Idele, AgroSup Dijon.

Le projet part de l'idée que la transition vers l'agro-écologie est une transformation du travail qui engage l'organisation, la nature du travail, la perception de son sens par celui ou celle qui le conçoit, le porte et le réalise. Il cherche à caractériser le travail en systèmes économes avec ruminants, mais aussi explorer la question : *"escalader" l'accompagnement de la transition par le versant travail est-il pertinent ? Et si oui, comment peut-on s'y prendre ?*

En 2018, Transaé a tenu 4 séminaires dont un séminaire de restitution des travaux 2017 et de validation du programme 2018 avec les référents, début février 2018 à Angers.

Entre les séminaires, la "communauté d'apprentissage Transaé" travaille par points mensuels, par séances de co-construction et de débriefing téléphoniques d'actions d'accompagnement des agriculteurs dans leur transition en mobilisant le travail.
Les scientifiques de l'Idele et de l'Inra ont pris un rôle important dans l'accompagnement des animateur.rice.s dans la compréhension, voire la co-construction de l'approche et des outils d'analyse et de reconfiguration du travail.

Depuis 2018, le collectif Transaé planche sur différentes productions dont la plupart sont encore à venir :

- une carte qui organise les préoccupations de travail recensées parmi les agriculteurs accompagnés dans le projet (dernière version de juillet 2018) ;
- un mini-dossier de 4 pages dans la LAD 85 de juillet 2018 ;
- un article pour les journées rencontres-recherche-ruminants de décembre 2018 (*"Accompagner les transformations du travail des agriculteurs, animateurs, enseignants et chercheurs dans le cadre de la transition agro-écologique : le projet de recherche-action Transaé"*.) ;
- une caractérisation du travail dans huit types de systèmes pâturants qui donnera notamment lieu à un nouvel opus de la collection *"pourquoi-comment"* relié à de courtes vidéos ;
- de nouvelles fiches mémos accompagnement : "*mobiliser le travail dans l'accompagnement de la transition"* ainsi qu'une *"liste de questions fertiles pour interroger le travail"* des agriculteurs dans la transition, mais aussi son propre travail d'animateur, d'enseignant ou de chercheur ;
- des ressources pour donner une consistance à l'approche travail dans le parcours d'installation ;
- une proposition d'action pédagogique pour aider les étudiants à penser le travail agricole et leur futur travail ;
- Des articles pour la recherche-développement sur :
  - les transitions abandonnées (comprendre quelques cas d'agriculteurs qui ont abandonné leur idée de transition après avoir entamé le processus)
  - les facteurs favorables et défavorables à la transition dans des collectifs de travail CUMA
  - la place et le travail des femmes dans la transition ;
  - et peut-être, notre façon de produire collectivement de nouveaux outils et savoir-faire...
- une plate-forme internet assemblant toutes ces différentes ressources et outils mobilisés ou construits dans Transaé, pour interroger le travail dans la transition (guides d'entretien, "chronique du changement", schéma des 5 carrés, bilans travail), plateforme qui sera reliée à une offre de formation *"mobiliser le travail dans l'accompagnement de la transition agro-écologique" ;*
- un colloque final est déjà prévu pour le 12 mai 2020 ;
- des restitutions régionales auront lieu au printemps 2020.

Résumé

Pour accompagner les agriculteurs qui s'engagent en collectif vers l'agro-écologie à bas niveau de pesticides, l'Etat propose des politiques décentralisées comme Dephy, l'action des 30 000, les GIEE ou encore le PEI. Le projet ACCtion implique Réseau Civam, la FNCUMA et les FRCivam. Il offre des ressources pour aider les animateurs terrain dans ces démarches : outils et méthodes d'animation comme le diagnostic ou Mission Ecophyt'eau ; interface avec les administrations régionales ; montée en compétence par l'échange de pratiques ; mise en réseau ou encore, Dispositif de capitalisation.

En 2018,

Dans un contexte national d'essoufflement de l'action des 30 000 (- 17 % entre 2017 et 2018), les Civam ont tenu le cap avec 18 groupes lauréats sur les 129 qui composent la promotion 2018. Un travail avec le Ministère a également été réalisé pour améliorer les appels à projet et élargir la base des groupes éligibles (émergence, alimentation locale, …)
2018 se caractérise aussi par la montée en charge des ateliers d'échanges de pratiques avec 2 nouveaux partenaires (FR Poitou-Charentes et Adar Civam). Il est désormais possible d'en accueillir sur l'ensemble du territoire métropolitain. Des sessions Mission Ecophyt'eau ; Diagnostic et MAEC ont aussi été réalisées.
L'année a également été productive sur le champ des ressources : réédition améliorée de Mission Ecophyt'eau® ; vidéo sur l'accompagnement ; premières épreuves de 4 mémos ; outils - suivi azote des MAEC. En fin d'année, un séminaire de travail au Ministère réunissait 2 objectifs : mobiliser pour la campagne 2019 et échanger autour de l'émergence de nouvelles dynamiques collectives. La participation des Civam et des Cuma a été bonne.

L'action en quelques chiffres
61 boites de Mission Ecophyt'eau® diffusées (- 13 %). Après une première année 2017 dynamique, cette seconde année a permis de toucher des publics moins faciles d'accès.
5 909 diagnostics téléchargés (- 10 %). L'utilisation est importante dans l'enseignement agricole.
59 animatrices ou animateurs locaux ont participé aux ateliers d'échanges de pratiques (+ 145 %)
78 collectifs Civam reconnus par les pouvoirs publics (GIEE, Dephy, 30 000, PEI, ADMM, AEP bretons …).

Partenaires
FNCUMA, CIVAM Adage, Adar, du Haut Bocage et de l'Oasis, FRCIVAM de Bretagne, des Pays de la loire, d'Occitanie, d'Auvergne, de Normandie, de PACA et de Poitou-Charentes

Financements

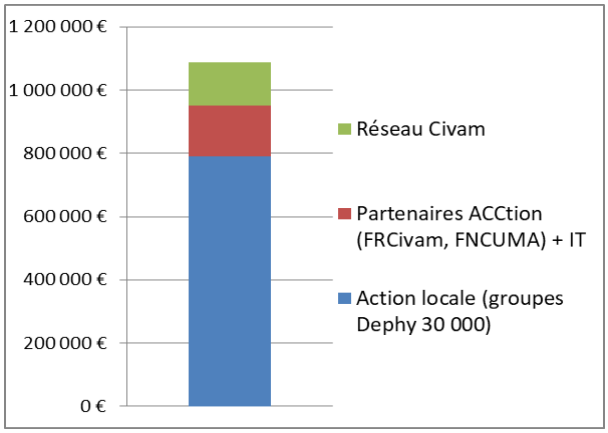

L'ensemble des financements dont bénéficient les Civam au titre du plan Ecophyto est estimé à 1 086 000 € pour la campagne 2018. C'est grâce au dynamisme de sa base (790 000€), de ses partenaires et des IT Dephy (162 125€) que l'action de Réseau Civam trouve sa légitimité (133 875€).

Ce soutien représente 1,5 % des crédits issus de la redevance pollution diffuse affectés au plan Ecophyto 2 en 2018 (71 M€). Ces chiffres ne tiennent pas compte du financement des GIEE qui relèvent du Casdar.

Résumé

De 2015 à 2018, le projet Collagro (le réseau des COLLectifs d'agriculteurs pour la transition AGROécologique) s'est attaché à capitaliser, analyser et diffuser les expériences de collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agrécologique, ainsi que les ressources des réseaux impliqués pour l'accompagnement de ces collectifs.

Lieu d'expérimentation et de construction de nouvelles connaissances, le collectif d'agriculteurs est propice au développement de systèmes agroécologiques. Partant de ces observations, le projet Collagro s'est interrogé sur le soutien des politiques publics aux dynamiques collectives en agroécologie. Pour cela, un travail d'analyse des politiques publiques, notamment régionales, qui soutiennent ces collectifs a été conduit, aboutissant à des propositions concrètes d'amélioration. De plus, les partenaires du projet, sur la base de l'analyse d'une expérience néerlandaise, ont conduit des prospectives sur plusieurs terrains pour imaginer comment les collectifs d'agriculteurs pourraient être plus impliqués dans la gestion collective de biens agro-environnementaux et avec quelles politiques publiques. Les premières conclusions de cette réflexion ont permis de construire un nouveau projet, ECLAT (Expérimenter avec des Collectifs Locaux une Agroécologie Territoriale), qui a démarré en janvier 2019.

Les productions du projet

Elles s'articulent autour de 4 questions :

- Quelles sont les spécificités de ces collectifs ? (fiches expériences issues de collectifs des 4 réseaux impliqués dans le projet)
- Quels outils avons-nous dans nos réseaux pour mieux les accompagner ? (fiches ressources présentant des outils d'accompagnement des collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique)
- Les politiques publiques prennent-elles suffisamment en compte ces groupes ? (Rapport)
- Et rêvons un peu : que pourraient être les principes de politiques publiques adaptées à ces collectifs sur leurs territoires ? (Rapport)

L'essentiel des conclusions de Collagro et ressources capitalisées sont présentées dans le document : Agroécologie : actionner les leviers de l'action collective !
Toutes ces productions sont accessibles sur la page internet dédiée via le site internet de la FNCUMA, chef de file du projet.

Partenaires

FNCUMA, TRAME, FADEAR, FRCIVAM Pays de la Loire, ADAR CIVAM, ADDEAR 42, CUMA de la Plaine de Faverge, Groupe Is'Eau, Association Combrailles énergie, GEDA de la Thiérache Ardennaise

Financements

Réseau Rural Français et Feader

VIE ASSOCIATIVE DE RESEAU CIVAM

Assemblée générale

- AG de Réseau CIVAM le 18 mai 2018 sur le site du Printemps d'InPACT à Gommerville (28). Cette AG a validé le socle commun « Nous sommes le pôle InPACT ».
- Suite à cette AG, le conseil d'administration a vu l'entrée d'une seule nouvelle administratrice de la Région Ile de France. Le représentant de l'Etat reste Eric Demmerlé, chef du bureau de l'Action Territoriale au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Conseil d'Administration

- Le Conseil d'Administration s'est réuni le 7 février, 26 avril, 19 juin, 12 septembre, les 6 et 7 novembre.

Bureau

- Le Bureau s'est réuni, majoritairement par téléphone, en moyenne toutes les 3 semaines.

Comité des Régions

- Le Comité des régions s'est réuni le 8 février et le 8 octobre 2018.

Mutuelle

Dans la perspective de la généralisation de la complémentaire santé, 12 réseaux nationaux œuvrant dans le champ du développement agricole se sont associés pour proposer à leurs membres et leurs partenaires un contrat cadre frais de santé. A l'issue d'un appel d'offres lancé à l'été 2015, le groupe AGRICA a été retenu. Réseau CIVAM a accompagné la mise en place de la mutuelle « employeur » obligatoire pour le réseau en se chargeant des négociations avec les mutuelles. Réseau CIVAM a participé à toutes les réunions avec AGRICA pour améliorer la qualité du service.

Restructuration des branches d'activités an niveau national

La réforme du droit du travail vise à réduire le nombre de branches professionnelles au nombre de 200 d'ici un an ou deux. Le gouvernement a donc décidé que les conventions collectives (= accord de branche professionnelle) concernant moins de 5000 salariés devaient disparaître, soit en fusionnant avec une autre ou d'autres conventions collectives de manière à atteindre 5000 salarié.e.s, soit en intégrant une autre convention collective qui concerne déjà plus de 5000 salarié.e.s.

En collaboration avec la commission paritaire, le Conseil d'Administration de Réseau CIVAM a alerté l'ensemble des employeurs CIVAM sur ce dossier pour assurer la défense de la convention collective et de l'instance paritaire de dialogue social de notre réseau.

COMMISSION PARITAIRE

Désignation des administrateurs nationaux et fonctionnement de la commission

Le CA de Réseau Civam a désigné en décembre 2017 les 3 administrateurs siégeant à la commission paritaire (Benoît Porteilla ayant démissionné quelques mois plus tard). Une seule rencontre physique de la commission a eu lieu le 11 juin. De nombreux échanges téléphoniques entre les membres ont été réalisés pour assurer le suivi des sollicitations.

Réponses aux sollicitations du réseau

La Commission Paritaire a, à de nombreuses reprises, répondu à des sollicitations venant du réseau pour interpréter la lecture de la convention collective, aidant ainsi directeurs et salarié.e.s à mieux l'appliquer dans leurs structures. Ce travail nécessite souvent de mettre notre Convention Collective en parallèle avec le droit du travail et les nouveaux dispositifs notamment sur les changements des lois El Khomri et Macron.

Les questions qui nous ont été posées concernaient notamment les articles sur les heures supplémentaires, les congés exceptionnels, le perfectionnement / formation professionnelle, la classification des postes, l'application des frais liés aux déplacements, durée de préavis en cas de licenciement…. Toujours la Commission Paritaire se réfère à la Convention Collective pour interpréter les articles en synergie entre le collège employeurs et collège salariés.

Négociation autour de l'augmentation du point CIVAM

Il y a eu deux négociations de l'augmentation du point CIVAM, en janvier et en juillet 2018. Ces négociations sont réalisées par rapport à l'augmentation du SMIC et de l'inflation donnée par l'INSEE.

Réflexion autour de la "journée salarié.e.s "

Suite aux dernières rencontres nationales en 2017, une volonté a été affirmée de mettre en place une journée des salarié.e.s. Plusieurs réunions téléphoniques ont été organisées entre les salarié.e.s de la Commission Paritaire, et les représentants des salariés du réseau avec pour certaine la présence du réseau CIVAM à travers la présence de Vincent Dulong. Un sondage auprès du réseau a également été réalisé pour connaître les besoins des salariés, leurs possibilités de prise en charge et de déplacements pour cette journée. La mise en place de cette journée n'a pas abouti en 2018 par manque notamment de moyens financiers pour l'organiser en amont. Pour la Commission Paritaire il est toujours question de l'inscrire dans la Convention Collective comme journée non opposable. Cela devra passer par une grosse réflexion/négociation sur son application et les conséquences réelles sur les structures employeuses.

Sollicitation ministérielle sur la restructuration des accords de Branches

Réseau CIVAM a été convoqué en septembre par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de la restructuration des branches professionnelles.

La réforme du droit du travail vise à réduire le nombre de branches professionnelles au nombre de 200 d'ici un an ou deux. Le gouvernement a donc décidé que les conventions collectives (= accord de branche professionnelle) concernant <u>moins de 5000 salariés devaient disparaître</u>, soit en fusionnant avec une autre ou des autres conventions collectives de manière à atteindre 5000 salarié.e.s, soit en intégrant une autre convention collective qui concerne déjà plus de 5000 salarié.e.s.

C'est la Commission paritaire qui s'est saisie du sujet et qui a participé aux réunions téléphoniques de préparation des réunions avec le Ministère. Certains membres de la Commission Paritaire se sont déplacés à ces réunions en septembre et en octobre. Les menaces sur la « disparition » de la convention collective CIVAM ont été clairement identifiées par les membres de la Commission Paritaire et du Conseil d'Administration de Réseau CIVAM. Même, si à ce jour, rien n'est joué, il convient de peser sur les négociations et d'envisager les actions collectives avec les autres organisations agricoles partenaires. L'appui d'un juriste semble également indispensable pour bien comprendre les rouages de l'application de telles mesures.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Quentin DELACHAPELLE (Président)
- Antoine DELAHAIS (Trésorier)
- Fabrice BOUIN (Secrétaire)
- Pierre BAUDEAN (membre du Bureau)
- Denis LEPICIER (membre du Bureau)
- Maryse DEGARDIN
- Jean Claude MOREAU
- Nathalie BARTHE
- Cédric DEGUILLAUME
- Aurélien LERAY
- Isabelle CONNAN
- Benoit PORTEILLA
- Julie DESPUJOLS
- Agnès SOURISSEAU
- Laure COURGEAU (représentante des salarié.es)
- Anne-Gaud MILLORIT (représentante des salarié.es) puis Fabienne BOIS
- Antoine Carlin (représentant suppléant des salariés)
- Eric DEMMERLE (représentant de l'Etat)

Le Conseil d'Administration a également désigné des réfèrent.es en dehors des administrateurs nationaux pour assurer le pilotage d'actions ou de projets :

- Joël RESTIF pour l'observatoire technico économique
- Jacques MORINEAU, pour le collectif Pour une autre PAC
- Jean-Claude BALBOT pour le projet AcceCible
- Solange FOLLET-SINOIR pour ADMéd
- Jean-Claude EBREL pour installation / transmission et pour InPACT
- Jérôme MENARD pour l'ITAB
- Didier ROULLEAUX pour Ecophyto

MEMBRES DE RESEAU CIVAM

En 2018, le nombre d'adhérents est de **129** groupes locaux ou régionaux répartis sur **49** départements et **12** régions.

ASSO PRODUCTION DE HARICOTS MAÏS
CIVAM AGROBIO GIRONDE
CIVAM BIO PAYS BASQUE [BLE]
CIVAM AGROBIO 47
CIVAM AGROBIO BEARN
CIVAM BIO DES LANDES
CIVAM FERTIL
CIVAM PAYS DE FEBUS
CIVAM PPML
CIVAM STE COLOMBE DE VILLENEUVE
FDCIVAM 64
ALPAD
CIVAM APICOLE DU VELAY
CIVAM ST GERVAIS D'AUVERGNE
FRCIVAM AUVERGNE
GD CIVAM HAUTE LOIRE
ARADEC
CIVAM AREAS
CIVAM DE LA ROUVRE
CIVAM MORTAINAIS
ACBM
CIVAM DU BOCAGE VIROIS
FRCIVAM BASSE NORMANDIE
ADAC
CIVAM APN
APAD
LES DEFIS RURAUX
NOS PAYSANS NORMANDS
ACCUEIL PAYSAN 35
ADAGE
CEDAPA
CIVAM 29
FD CIVAM 35
FRCIVAM BRETAGNE
TERRE DE LIENS BRETAGNE
CIVAM AD 56
SEGRAFO OUEST
KAOL KOZH
ADAR CIVAM
CIVAM CHASSIGNOLES
CIVAM D'ARDENTES
CIVAM DE BUZANCAIS-LEVROUX
CIVAM VALENCAY /PAYS DE BAZELLE
CIVAM VATAN/LES BORDES
FRCIVAM CENTRE
GDCIVAM CHER
CIVAM DU CARROIR
CIVAM DE L'OASIS
CIVAM BIO LE SERPOLET
CIVAM DE LOMME
AFIP HAUTS DE FRANCE
ASSOCIATION NATIONALE PARI FERMIER
AGROF'ÎLE
CIVAM APICOLE DU GARD
CIVAM BIO 34
CIVAM SOUS PYRENEEN
FD CIVAM DU GARD
CIVAM VIDOURLE
CIVAM RACINES 34
CIVAM RACINES 30-48
FRCIVAM OCCITANIE
CIVAM RACINES 11
CIVAM PIEGE/ LAURAGAIS/ RAZES
CIVAM DES CAUSSES DU MINERVOIS
FERMIERS/VIGNERONS HAUT CABARDES
CIVAM LA FARINE DU MEJEAN
CIVAM GARRIGUES DE THAU
CIVAM NARBONNAIS MINERVOIS
CIVAM BIO 11
CIVAM REGION LAGRASSE
CIVAM EMPREINTE
ADAPA
AGROBIO 19
FRCIVAM LIMOUSIN
LO SANABOA
Panier Paysan Haute Corrèze
CEDEPA
CIVAM BIO D'ARIEGE
APABA
CIVAM SEMAILLES
FDCIVAM 31
PROMMATA 2 ARIEGE
FERMIERS DE L'AVEYRON
CIVAM VAL D'ADOUR MADIRAN
GAB 65
CIVAM PROMO TERROIR TARNAIS
AGRIBIO 04
AGRIBIO 84
AGRIBIO 06
CIVAM APICOLE 06
CIVAM DE CAVAILLON
Groupement des oléiculteurs 84
FD CIVAM 84
FD CIVAM 04
Groupement Oléiculteurs Haute Provence
Groupement Oléiculteurs Bouches du Rhône
GRCIVAM PACA
CIVAM AD 49
CIVAM AD 53
CIVAM AD 72
CIVAM BIO 53
CIVAM DEFIS
FDCIVAM 44
FDCIVAM 53
FRCIVAM PAYS DE LA LOIRE
GRADEL
CIVAM GRAPEA
HABITATS ET ENERGIES NATURELS
MANGER BIO 53
SYNERGIES 53
TERRE DE PARTAGE
VITAL
VENTS CITOYENS
AFIPAR PC
CIVAM DE CHARENTE LIMOUSINE
CIVAM DU MARAIS MOUILLÉ
CIVAM DU PAYS DE CHÂTELLERAULT
CIVAM DU PAYS DE MONTMORILLON
CIVAM SUD CHARENTE
FRCIVAM POITOU-CHARENTES
LE HARICOT MAGIQUE
CIVAM DU HAUT BOCAGE
CIVAM DU PAYS RUFFECOIS
AFOCG 01
CILDEA
FDCIVAM DRÔME
TERRE D'ENVIES
FD CIVAM ARDÈCHE
CIVAM EN AVANT LA DRÔME DES COLLINES

MOYENS HUMAINS ET ORGANISATION

Présentation

L'équipe salariée de Réseau CIVAM a légèrement augmenté avec 16.43 ETP (contre 16 en 2017). Cette hausse s'explique par le recours à un CDD pour appuyer les activités du projet ACCESSIBLE. Un séminaire d'équipe s'est tenu en juillet 2018 afin de dresser un bilan à mi année, de réfléchir aux évolutions possibles pour mieux préciser les missions et de faire une analyse de pratiques et de situations.

Actions en 2018

Il y a eu la mise en place des réunions de délégués de personnel qui permettent d'instaurer un dialogue mensuel entre l'équipe salariée et l'employeur sur les conditions de travail. En complément, le Bureau a validé la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psycho-sociaux avec l'appui de l'agence régionale d'amélioration des conditions de travail (ARACT). L'objectif est de décliner un plan d'actions pour réduire les risques au travail (stress, surcharge...) et d'amorcer la réalisation d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. Fin 2018, un plan d'actions a été adopté par le CA pour améliorer les conditions de travail. En parallèle, un travail a commencé pour rédiger une charte du télétravail.

Réunion des délégués du personnel

Suite à la fusion, le nombre de salarié.es de l'équipe technique est passé à 17 ce qui a rendu obligatoire l'élection d'un.e délégué.e du personnel. Cette dernière a été organisée en juin 2017 avec la désignation de Mélanie Théodore en tant que titulaire et de Chloé Marie en qualité de suppléante. Conformément au droit du travail, une réunion s'est tenue chaque mois en présence du Président de Réseau CIVAM.

Mouvements

Chloé MARIE a quitté son poste de coordinatrice fin octobre 2018. Elle a été remplacée pour une période déterminée (octobre 2018 à avril 2019) par Coline AQUILINA, qui avait par ailleurs déjà occupée un CDD de 2 mois cet été à Réseau CIVAM.

L'équipe salariée nationale au 31 décembre 2018

Paris

- Vincent DULONG, Directeur
- Goulven LE BAHERS, Coordinateur National SPEA
- Awa KEITA, Responsable administrative
- Ghenima AIT OUAZZOU, Assistante
- Chloé MARIE, Coordinatrice Alimentation et territoire, communication (départ au 1er octobre 2018)
- Mélanie THEODORE, Coordinatrice AEMR
- David FIMAT, Coordinateur TCADT
- Ludovic MAMDY, Coordinateur TCADT
- Laurie BARANT, Coordinatrice Alimentation et concertation
- André CHALOPIN, Bénévole

Cesson Sévigné

- David FALAISE, coordinateur ADGO et en charge du suivi de l'exécution budgétaire
- Jean Marie LUSSON, Coordinateur Accompagnement
- Romain DIEULOT, Coordinateur Systèmes Pâturants et Évaluation
- Mélissa DUMAS, Coordinatrice Grande Culture Econome
- Alexis MEYER, Coordinateur Systèmes Pâturants et Évaluation
- Alexis DE MARGUERYE, Coordinateur Ecophyto et plaidoyer

Lyon / Eurre

- Lore BLONDEL, Coordinatrice ADMM
- Maÿlis CARRE, Coordinatrice ADmed

Marseille

- Coline Aquilina, coordinatrice Alimentation (CDD d'octobre 2018 à avril 2019)

MOYENS FINANCIERS

Répartition des produits 2018

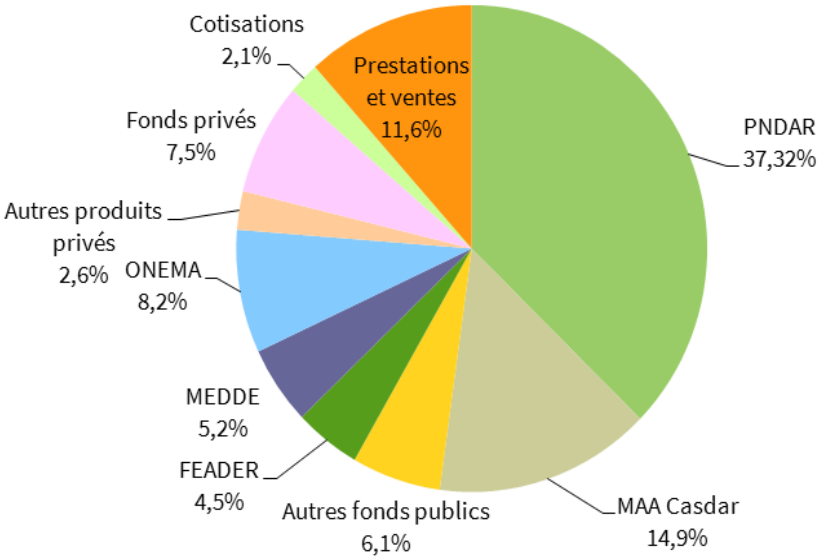

Répartition des charges 2018

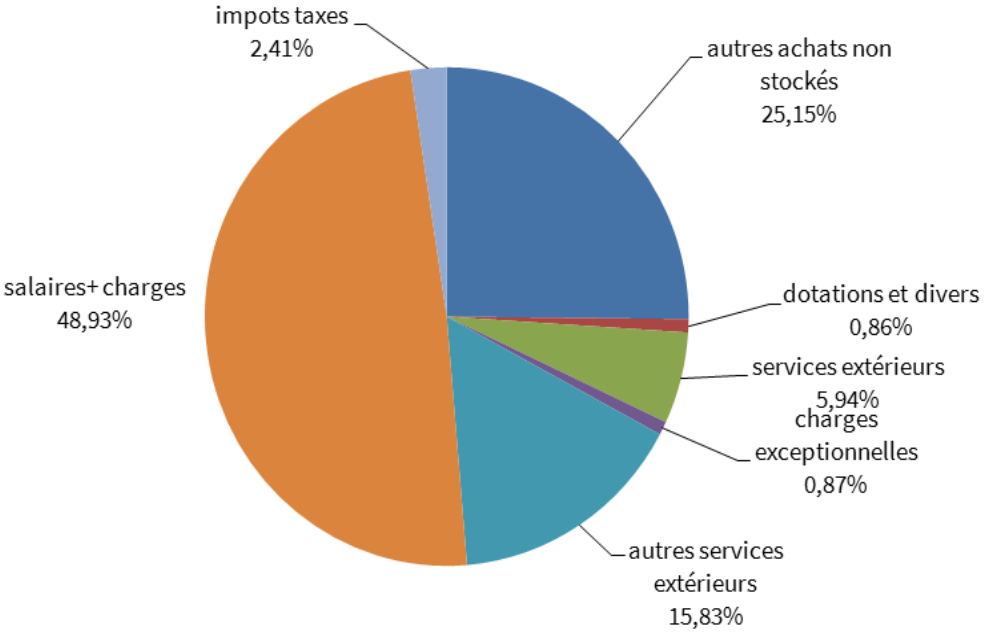

Siège social / Pôle SPEA –SAAT – AEMR - TCADT
58 Rue Régnault
75013 PARIS
Tél : 01 44 58 88 98
Email : contact@civam.org

Pôle Agriculture Durable Grand Ouest (ADGO)
17 Rue du Bas Village
CS 37725
35577 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 77 39 25

Pôle Agriculture Durable Méditerranée (ADméd)
58 Rue Raulin
69007 LYON
Tél : 06 44 08 79 59

Pôle Agriculture Durable Moyenne Montagne (ADMM)
17 Avenue Félix Faure
26000 VALENCE
Tél : 06 41 16 62 27

Pôle Ressources pour l'accompagnement
19 Place de l'église,
56 220 PEILLAC
Tél : 09 64 33 30 71

Pôle Transition agro-environnementale
4 Rue de la résistance
44 390 SAFFRE
Tél : 09 66 88 65 05

www.reseaucivam.org